
ESSAI SUR LA
TOPOGRAPHIE MÉDICALE
DU CANTON D'EYMOUTIERS (Haute-Vienne)

THÈSE
POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE
PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 16 JUILLET 1886

PAR

Charles-François-René THOMAS-DURIS

Né le 31 janvier 1859 à Eymoutiers (Haute-Vienne).

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties
de l'Enseignement médical.

Examineurs de la Thèse :

MM. LAYET, *président.*
DE FLEURY, *professeur.*
LEFOUR, *agrégé.*
LANDE, *agrégé.*

BORDEAUX
Imprimerie V^{ve} Cadoret

17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1886

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. DENUCE... Doyen honoraire. | M. PITRES..... Doyen.

PROFESSEURS :

MM. DENUCÉ.....	} Professeurs honoraires.	
BITOT		
Anatomie		MM. BOUCHARD.
Physiologie.....		ORÉ.
Physique.....		MERGET.
Chimie.....		BLAREZ, ch. du Cours.
Histoire naturelle.....		GUILLAUD.
Pathologie et thérapeutique générales.....		VERGÉLY.
Pathologie interne.....		DUPUY.
Pathologie externe.....		AZAM.
Anatomie pathologique.....		COYNE.
Histologie et Anatomie générale.....		VIAULT.
Médecine opératoire.....		MASSE.
Pharmacie.....		FIGUIER.
Thérapeutique.....		DE FLEURY.
Hygiène.....		LAYET.
Médecine légale.....		MORACHE.
Médecine expérimentale.....		JOLYET.
Matière médicale		PERRENS.
Clinique médicale	}	PITRES.
Clinique chirurgicale		PICOT.
Clinique obstétricale.....	}	BOURSIER, ch. du cours
Clinique ophtalmologique.....		LANELONGUE.
		MOUSSOUS.
		BADAL.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale	}	ARNOZAN.
		RONDOT.
		ARTIGALAS.
		LANDE.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe.....	}	BOURSIER.
		PIECHAUD.
		LAGRANGE.
		DEMONS.
Accouchements.....		DUDON.
		LEFOUR.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et Physiologie. M. PLANTEAU | Histoire naturelle..... M. PÉRIER.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique.....	MM. BERGONIE.
Chimie et Toxicologie.....	BLAREZ.
Pharmacie.....	CARLES.

MAITRES DE CONFÉRENCES

Accouchements.....	MM. LEFOUR.	Histoire naturelle.....	MM. PÉRIER.
Anatomie topographi- que.....	PIECHAUD.	Physique.....	BERGONIE
		Chimie.....	CARLES.

CLINIQUES ANNEXES

Clinique méd. des enfants.	MM. NÉGRIÉ.	Maladies vénériennes.....	MM. VENOT.
Clinique chir. des enfants.	BITOT.	Maladies mentales.....	N.

Le Secrétaire de la Faculté, F. LAMBERT DES CILLEULS.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A mon Président de Thèse

M. LE PROFESSEUR A. LAYET

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier d'Académie.

A M. le DOCTEUR LEFOUR

Professeur agrégé

Témoignage de ma profonde reconnaissance

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES PARENTS

A MES AMIS

INTRODUCTION

*Nos vero hæc patriam grati referemus
ad urbem (VIRGILE, *Enéide*, Liv. II).
(Nous offrons cet hommage de reconnaissance à notre Patrie).*

Briquet, dans son rapport sur les maladies épidémiques de 1866, disait au Ministre de l'Instruction publique en 1867 :
« L'Académie attache le plus grand intérêt à l'œuvre des
» topographies médicales, et le but qu'elle voudrait atteindre
» serait d'être mise à même d'avoir la topographie médicale
» de toute la France. »

En 1885, la question des causes de la dépopulation de la France a passionné vivement l'Académie de Médecine : nombre d'orateurs ont pris la parole pour en rechercher les causes et tâcher d'y remédier. Les uns, comme Lunier et Théophile Roussel, ont incriminé la mortalité de la première enfance et même le premier a encore attribué cette diminution à ce que la contrainte morale, préconisée par Malthus, possède de nombreux partisans en France; d'autres, comme Lagneau, mettent en cause l'énorme mortalité des enfants abandonnés. Pour lui, 40 % des enfants abandonnés meurent dans le premier mois qui suit leur naissance; pour Rochard, c'est la

diminution de la natalité; pour Hardy, le chiffre supérieur des décès qu'il faut accuser. Enfin, le professeur Fournier fait intervenir la prostitution (Lagneau) et la syphilis : sur 100 enfants contaminés, dit-il, la syphilis prélève un tribut de 68 décès.

En traitant de la topographie médicale de notre canton, nous aurons donc un triple but : être utile à nos compatriotes en leur indiquant les réformes à apporter à leur mode de vivre, soit pour prévenir les maladies, soit pour les éviter : fournir des renseignements sur la constitution physique des habitants et montrer par des tableaux, que, loin de suivre l'exemple de certains pays de la France, la population de notre canton va plutôt en augmentant qu'en diminuant et même que l'accroissement serait bien plus considérable (de 1876 à 1881 le canton a gagné 561 habitants) sans l'émigration continue qui s'opère dans nos campagnes.

Après un court exposé géographique et historique, nous traitons rapidement du sol et de l'agriculture; nous nous appesantissons davantage sur la flore et après quelques pages sur l'hydrographie, le climat, nous entrons dans d'assez longs détails sur les mœurs et sur l'influence exercée par les divers milieux au sein desquels l'homme se meut. Après avoir donné dans des tableaux le mouvement de la population, nous terminons cet essai par l'exposé des maladies qui sévissent le plus fréquemment sur notre pays.

En soumettant à nos juges ce modeste travail nous n'avons pas la prétention de présenter des faits nouveaux : la pensée qui nous a guidé dans nos recherches est le désir d'instruire nos concitoyens, et c'est ce qui nous donne le légitime espoir de les voir accueillir avec bienveillance.

Nous ne saurions trop remercier notre frère pour les documents qu'il nous a fournis et qui ont été d'une grande utilité pour notre sujet.

Remercions aussi le professeur Layet d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette thèse.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à Monsieur le professeur agrégé Lefour pour toute la bienveillance et tout l'intérêt qu'il nous a montrés durant le cours de nos études médicales, et nous le prions d'agréer l'assurance de notre vive gratitude.

Nous n'aurons garde d'oublier les docteurs A. Raymond et Larmaraud qui nous ont fourni des renseignements sur la pathologie de notre canton : aussi les remercions-nous bien sincèrement.

Un bon souvenir à notre ami et compatriote Eugène Giraud, étudiant en médecine, pour les bonnes relations amicales que nous avons toujours eues.

ESSAI SUR LA
TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DU CANTON D'EYMOUTIERS (Haute-Vienne)

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ; ORIGINE HISTORIQUE ;
GÉOLOGIE ; NATURE DU SOL

I. — **Description géographique.**

Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Limoges, dont il est distant de 46 kilomètres par la route et de 51 par la voie ferrée de Limoges à Clermont-Ferrand, Eymoutiers est une jolie petite ville de 4,327 habitants, sur la rive gauche de la Vienne qu'on y traverse sur six ponts. Situé à l'est-sud-est du chef-lieu du département de la Haute-Vienne, le canton est séparé de Paris par une distance de 451 kilomètres. Outre une route nationale et un chemin de fer, Eymoutiers possède des routes qui le mettent en communication avec les dix autres communes qui concourent à former le canton : de nombreux chemins vicinaux complètent le réseau routier et mettent en rapport les villages avec les communes ou les villages entre eux.

Les limites du canton sont :

Au nord, le canton de Royère (Creuse).

A l'ouest, ceux de Saint-Léonard et de Châteauneuf-la-Forêt.

Au sud, celui de Treignac (Corrèze).

A l'est, ceux de Bugeat (Corrèze) et de Gentioux (Creuse).

Sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 26 kilomètres, du nord au sud de 24 kilomètres.

Latitude, 45° 44' 30'', ouest.

Longitude, 0° 35' 45'', nord.

L'altitude au-dessus du niveau de la mer varie entre 267 mètres, point minimum, où la Vienne quitte le canton, et 777 mètres, point maximum. C'est, en effet, dans le canton au nord-est d'Eymoutiers, dans la commune de Beaumont, que se dresse la plus haute cime (777 mètres) du département de la Haute-Vienne. Les montagnes sont ou boisées ou incultes à leurs sommets qui sont couverts de bruyères dont l'aspect est fort riant au moment de la floraison.

La superficie totale du canton est de 36,967 hectares et la population forme un total de 16,394 habitants : en divisant le chiffre des habitants par celui des hectares, nous trouvons le chiffre de 44 habitants par kilomètre carré. La moyenne de la France étant de 69 habitants, il en résulte que notre canton renferme 25 habitants de moins que l'ensemble de notre pays.

II. — Origine historique.

Nous n'avons aucun document qui fasse mention de l'existence d'Eymoutiers du temps des Romains. Voici ce qu'on trouve dans la 1^{re} édition de la *Géographie de la Haute-Vienne*, par Joanne, page 20, relativement à Eymoutiers :

« La tradition attribue à quelques bandes de Sarrasins qui se » maintinrent après la défaite de Poitiers (732) dans les par- » ties les plus reculées du Limousin la fondation de la ville » d'Eymoutiers ou Aimoutiers dont plusieurs maisons ancien- » nes rappellent l'architecture arabe. » Dans sa 3^e édition, ce savant géographe revient sur cette idée première et la rectifie en ce sens : « C'est à tort que la tradition attribue à ces Sarrasins la fondation d'Eymoutiers ou Aimoutiers, ville monastique, créée autour de l'abbaye d'Ahent.

En effet, dans la *Revue historique et archéologique de la Haute-Vienne* par l'abbé Arbellot, on trouve qu'Eymoutiers doit son origine à un saint solitaire nommé Psalmet, né dans la Grande-Bretagne et contemporain de Saint Grégoire-le-Grand qui vint se choisir un ermitage dans une épaisse forêt près du lieu d'Ahent et sur la sépulture duquel s'éleva le moutiers d'Ahent.

Sur la fin du X^e siècle l'évêque de Limoges, Hildegair, construisit un monastère au moutier d'Ahent ; son successeur, Hilduin, érigea ce monastère en collégiale, et, continue M. l'abbé Arbellot, trois ans après, c'est-à-dire en l'an 1012, cet évêque, ayant jeté les fondements de la cathédrale romane de Limoges, alla mourir à Eymoutiers. De 1012 à 1385, nous ne trouvons rien sur Eymoutiers ; mais si nous continuons à emprunter à l'ouvrage de l'abbé Arbellot, nous lisons que la ville d'Eymoutiers détruite par les Anglais fut rebâtie par ordre de Charles VI et fut munie de cinq grosses tours, quatre portes, de murailles et de fossés.

Une bulle de Sixte IV invite les fidèles à faire des aumônes pour l'entier achèvement de la collégiale d'Eymoutiers détruite par les ennemis de l'Etat : elle loue la libéralité de

Louis XI, roi de France, et du duc de Nemours, dont les offrandes récentes ont facilité son rétablissement (1475).

En 1577, les habitants de Saint-Léonard, de Solignac, d'Eymoutiers, etc., se réunirent à ceux de Limoges pour aller détruire le château de Châlusset devenu un repaire de brigands; au bout de cinq jours de siège, le château se rendit et fut presque entièrement démoli.

La ville d'Eymoutiers souffrit beaucoup dans les guerres de religion. Les Ligueurs qui s'en étaient rendus maîtres en furent chassés l'an 1590. En 1589, le fort de Sainte-Anne fut pris par les Ligueurs.

Lors de la division de la France (1790) en départements, cantons et communes, Eymoutiers, qui, avec Doms, dépendait de la vicomté de Limoges, fut érigé en canton de l'arrondissement de Limoges avec des territoires qui dépendaient de l'élection de Guéret (Augne, Bujaleuf) ou qui relevaient du Poitou (Beaumont, Nedde, Peyrat-le-Château, Rempnat, Sainte-Anne, Saint-Julien-le-Petit), et forma le canton de beaucoup le plus étendu et un des plus peuplés du département de la Haute-Vienne (Guibert, *les Enclaves poitevines du diocèse de Limoges*). Depuis son histoire se confond avec l'histoire générale du pays.

III. — Géologie ; Nature du sol.

L'aspect du canton est, bien que fort varié comme points de vue, un peu monotone dans la construction de ses montagnes qui se présentent presque toutes sous la forme de croupes allongées ou sous celle de ballons. Les Vosges ont monopolisé cette dénomination, mais elle pourrait aussi s'appliquer à certaines cimes de notre région si l'on ne tenait compte que de la forme. Il ne faut point chercher ici

de pics ni d'aiguilles : les grands rochers même émergeant au-dessus du sol y sont assez rares. Le sol toujours siliceux est presque constamment léger, excepté dans la commune de Bujaleuf, où dans beaucoup d'endroits l'argile domine. Dans d'autres, principalement dans les communes montagneuses, telles que Beaumont et Rempnat, il existe des tourbières d'une grande étendue, dont une minime partie est exploitée pour des usages locaux.

Toutes les roches du canton sont de formation primitive : les plus communes sont : le granit, tantôt à gros, tantôt à petits grains de coloration bleue, grise, noire ou rose dont il existe des carrières assez importantes, notamment au village des Bordes et à celui de Quenouille, commune de Peyrat-le-Château, d'où l'on extrait des pierres de taille pour l'exportation : on les a employées en dernier lieu pour l'achèvement de la cathédrale de Limoges.

On voit les trois parties constituantes du granit, le quartz, le feldspath et le mica se présenter parfois en blocs isolés, surtout le feldspath, qui forme à lui seul de grands espaces rocheux : quelquefois il se délite et donne naissance à de beaux filons de kaolin qui ne sont pas assez abondants pour fournir des bénéfices à l'exploitation, comparés aux gisements de Coussac-Bonneval, de Saint-Yrieix, voire même de la Jonchère, qui servent à l'alimentation des fabriques de porcelaine de Limoges. On rencontre aussi de la diorite en assez grande quantité, ainsi que de l'eurite et de la pegmatite. Il se trouve de même en quelques endroits de l'amphibole et du cristal de roche. Le gneiss occupe de vastes espaces soit comme roche dure, soit comme roche se délitant à l'air : il existe surtout en cet état dans la commune de Bujaleuf. Sur nombre de points, il y a des roches ferrugineuses

mais peu riches en oxyde. On a signalé du mercure en faible quantité à Peyrat-le-Château. « Ce métal a été trouvé, en 1835, dans un granit à grains moyens, par un sieur Ranque, entrepreneur, en creusant les fondations d'une maison au chef-lieu de la dite commune. Les globules du mercure sont disséminés dans l'argile kaolinique qui provient de la décomposition du feldspath. Comme ce granit n'est altéré que sur quelques mètres d'épaisseur, il est probable que le mercure, sublimé par la chaleur centrale, se sera élevé à l'état de vapeur et condensé dans le terrain supérieur en s'y infiltrant par les scissures de la roche dont le feldspath a été kaolinisé. Ce qui rend vraisemblable cette explication de la présence du mercure dans le granit, c'est qu'on a remarqué des indices de chlorure de ce métal sur quelques lames de feldspath. (F. Alluaud, *Géologie et Minéralogie*). »

NOMS DES COMMUNES	NOMBRE d'habitants	DISTANCE en kilomètres d'Eymoutiers.	DISTANCE en kilomètres de Limoges	ALTITUDE en mètres	OBSERVATIONS DIVERSES
Eymoutiers	4,327	46	400	Magnifiques vitraux des xv ^e et xvi ^e siècles.
Augne.....	674	7	46	550	
Beaumont.....	636	11	37	688	
Bujaleuf.....	2,226	15	38	380	
Domps	601	11	37	530	
Nedde	1,982	10	56	485	
Peyrat-le-Château....	2,547	11	53	424	Tour féodale. Traces de mercure.
Rempnat.....	898	16	62	621	
Saint-Amand-le-Petit.	435	6	52	535	
Ste-Anne-St-Priest ...	542	7	44	574	
St-Julien-le-Petit.....	1,526	17	44	419	

CHAPITRE II

AGRICULTURE ; FLORE ; FAUNE

I. — Agriculture.

Nous avons dit à l'article *Géologie* que le canton se composait presque partout de croupes allongées et de sommets arrondis constitués par des roches exclusivement granitiques ; malgré leur similitude de construction, ces montagnes sont si rapprochées les unes des autres, leurs flancs, quoique à pentes généralement assez douces, sont creusés d'une façon si pittoresque et si variée par les sources et les petits ruisseaux qui en découlent, les bruyères les couvrent d'une si sombre verdure, les bordures d'arbres leur forment une ceinture si verdoyante, les longues bandes de terre cultivée les agrémentent si bien de tous les tons de couleurs végétales, les vallées sont si ombragées de beaux bois et occupées par des prairies si luxuriantes que les paysages sont, en général, pleins de charme et de fraîcheur.

Depuis nombre d'années, le pin sylvestre est venu ajouter sa verdure plus triste à cet ensemble : il occupe des espaces étendus. Tout ceci est, en général, d'une exubérance de végétation, qui surprendrait, étant donné souvent le peu de profondeur du sol, si l'on ne connaissait par avance l'humidité du climat. Un proverbe dit : « Le Limousin ne périra pas de sécheresse », et ce proverbe, qui est vrai pour tout le Limousin, l'est encore plus spécialement pour notre canton,

où l'abondance des eaux courantes est vraiment extraordinaire, chaque repli de terrain cache une source, chaque vallon un ruisseau. Ceci, joint aux pluies fréquentes, indique bien quelle doit être la tendance de l'agriculture dans notre région.

Sa principale richesse réside dans l'élevage. Les prairies naturelles fournissent une herbe d'une excellente qualité, qui cependant a le défaut de ne point doter d'une ossature très développée les bêtes qui la consomment; cela tient à l'absence de calcaires dans le sol. On pourrait y remédier en chaulant assez abondamment les prairies artificielles, qui, grâce à l'initiative de nombre de propriétaires, commencent à être très répandues dans le canton. Le ray-grass, le trèfle viennent d'une façon remarquable; la luzerne n'est point cultivée, et ne peut réussir d'ailleurs que dans l'élite de nos terres profondes; le sainfoin ne doit même pas être essayé. Un des meilleurs fourrages et des plus employés est le maïs en herbe. Quant aux fourrages-racines, les plus fréquents sont la rave, le navet qui réussissent fort bien, parfois la betterave et le topinambour qui est appelé à un brillant avenir dans nos contrées.

Avec ces divers fourrages, nous élevons quelquefois des chevaux qui sont toujours légers (il est reconnu depuis longtemps que le cheval de gros trait ne peut être obtenu dans notre pays). Ils sont généralement assez élégants, quoique d'une grande rusticité et d'une résistance étonnante à la fatigue. Le défaut de l'éleveur est de ne pas assez faire attention au choix de la race et de faire travailler le cheval beaucoup trop jeune. Les animaux de la race bovine appartiennent tous à la race Limousine : ils ont une renommée

bien méritée, comme animaux de boucherie et de travail, et par la sélection intelligente pratiquée de nos jours, ils tendent à s'améliorer de plus en plus. Les moutons, dont l'éloge n'est plus à faire, sont élevés et souvent engraisés dans le canton et fournissent les célèbres gigots de Saint-Léonard, qui sont les égaux, sinon en réputation au moins en bonté, de ceux des prés salés. Les porcs sont presque tous de race anglaise, l'ancienne race du pays est en voie d'extinction. On élève un assez grand nombre de volailles, et l'apiculture, bien qu'en honneur, pourrait donner de bien meilleurs résultats, si on s'en occupait d'une façon plus intelligente et plus active.

Bien que le principal produit du canton soit le bétail, qui est la source du plus grand bénéfice, le métayer tient généralement beaucoup plus aux céréales dont il tire la plus grande partie de sa nourriture. Le seigle est la céréale par excellence du canton, c'est celle qui reçoit dans le pays la qualification de blé, c'est exclusivement avec lui que se fabrique le pain du paysan. Il rend ordinairement 8 ou 9 pour un. L'assolement pour cette céréale est biennal. On récolte du froment dans certaines parties favorisées de la commune de Bujaleuf, où les terres sont plus fortes que dans le reste du canton. L'avoine est beaucoup moins cultivée qu'elle ne devrait l'être, car ceux qui en produisent retirent un bien plus grand profit de sa culture que de celle du seigle. Dans les contrées montagneuses, on en sème au mois d'avril une petite espèce qu'on récolte au mois d'octobre. Le blé noir est d'un bon rapport lorsqu'il réussit, mais, comme il redoute les fortes chaleurs du mois d'août à l'époque de sa floraison et qu'il craint aussi les gelées du mois de

septembre, sa récolte est souvent compromise ; on en cultive deux espèces : 1° le blé noir de Tartarie dont il y a deux variétés : l'ancien et l'autre, le blé noir seigle qu'on qualifie dans le pays de prussien et qui est maintenant préféré ; 2° le blé noir argenté dont on compte aussi deux variétés : l'ordinaire, dont les fleurs sont en corymbe, et le breton ou queue de rat, qu'on dit d'un meilleur produit. La pomme de terre est cultivée sur une vaste échelle.

Les arbres fruitiers sont traités d'une façon peu intelligente ; cependant le pommier donne en assez grande quantité ses fruits qui servent à fabriquer du cidre qu'on consomme dans le pays. Le noyer est d'un produit incertain ; cependant dans les années abondantes, les noix sont exprimées et donnent de l'huile. Mais l'arbre fruitier par excellence du pays est le châtaigner dont les fruits constituent une partie importante de la nourriture des campagnards. Dans chaque métairie, une des meilleures terres est affectée à la culture du chanvre, avec la fibre duquel le colon fait fabriquer la totalité du linge nécessaire à sa famille.

En résumé, la culture du canton, bien qu'elle soit entrée depuis nombre d'années dans la voie du progrès, n'y est pas encore résolument engagée, et il lui faudra longtemps pour se mettre à l'unisson de certaines parties favorisées de la France ; cependant certains bons résultats ont été obtenus, et, l'émulation aidant, on pourrait espérer, si l'émigration ne venait y porter obstacle. Paris, Lyon, Bordeaux nous enlèvent nos bras les plus robustes pour construire leurs maisons et leurs monuments ; d'autre pays, notamment les Charentes, nous en prennent de non moins nécessaires pour le sciage de leurs bois, et les terres Limousines restent sinon

en friche, du moins privées de beaucoup de façons qui leur seraient nécessaires. Espérons que dans un avenir prochain, l'ouvrier de la campagne ne désertera pas aussi souvent le sol natal pour aller dans les villes d'où il rapporte fréquemment le germe de maladies qui auparavant étaient inconnues et ignorées dans son village, et qu'il trouvera honneur et profit à cultiver et à faire produire les terres de sa patrie.

II. — Flore.

La flore du canton comme celle de tout le Limousin n'est pas d'une grande richesse : cela tient à l'absence de tout autre sorte de terrain que le terrain primitif, à la hauteur médiocre des montagnes qui ne permet guère aux espèces véritablement alpines d'y prospérer. En outre, l'étroitesse et les sinuosités des vallées, qui, à proprement parler, ne sont que des gorges, empêche la diffusion des semences par les vents, qui, soufflant presque tous des pays calcaires, tels que le Berry et le Poitou au Nord, l'Angoumois à l'Ouest, le Périgord et le Bas-Limousin au Sud, ne sont susceptibles de nous donner que des espèces ne pouvant prospérer sur notre sol et par conséquent apporter quelque appoint à notre flore (1). Le vent d'est, qui seul pourrait nous enrichir des plantes auvergnates, souffle rarement et se trouve arrêté par le plateau de Millevaches, dont la hauteur moyenne est de 850 à 900 mètres et dont les dernières ondulations vont jusqu'aux limites orientales du canton, avant de se trans-

(1) Il y a encore à signaler comme cause de la pénurie des plantes la dépaissance constante de toutes les parties de notre canton par les moutons.

former en monts du Limousin moins élevés que le véritable plateau.

Ce plateau, de plus, n'est traversé par aucune rivière, toutes celles qui l'arrosent y prennent naissance : son sol étant exactement de même nature que celui du canton ne peut donc nous fournir aucune espèce nouvelle, car la différence d'altitude entre les deux régions ne peut constituer une nouvelle zone de végétation (984 mètres au mont Besson pour le plateau central et 777 au puy de Crouzat pour le canton d'Eymoutiers). Comme le plateau, le canton d'Eymoutiers est la source de tous les cours d'eau qui coulent dans son sein, à l'exception de ceux qui viennent directement du plateau, ce qui est une autre cause d'empêchement à la variété des espèces.

Les plantes les plus communes sont les bruyères (*erica tetralix*, *calluna vulgaris*) qui tapissent presque tous les sommets en compagnie de l'ajonc nain (*ulex nanus*). Vers le mois de septembre, elles se couvrent de fleurs violettes qui font paraître les montagnes comme drapées dans un immense manteau de pourpre. Une autre plante qui couvre des espaces étendus est le genêt à balais (*sarothamnus scoparius*) qui au printemps dore les versants de beaucoup de montagnes. Il existe de grandes plantations de châtaigniers séculaires. Les forêts se composent, en majeure partie, de chênes, de hêtres, de bouleaux et parfois de charmes : le bord des eaux recèle comme espèces montagnardes, le sureau à fruits rouges (*sambucus racemosa*) le *ranunculus aconitifolius*, le *doronicum austriacum*, etc.; les bois élevés, le *sorbus aria*, la *gentiana lutea*, l'*erythronium dens canis*; dans les prairies montagneuses fleurit l'*arnica montana*. Les tourbières sont

habitées par le *vaccinium oxycoccos*, le *narthecium ossifragum*.

D'ailleurs une énumération d'une partie des plantes qui croissent dans le canton en fera mieux connaître la flore.

Anemone nemorosa.	— graminea.
Ranunculus hederaceus.	Cerastium triviale.
— aquatilis.	Malva rotundifolia.
— flammula.	— sylvestris.
— acris.	Hypericum perforatum.
— bulbosus.	— humifusum.
— aconitifolius.	Tilia parvifolia.
Ficaria ranunculoïdes.	Elodes palustris.
Caltha palustris.	Geranium molle.
Aquilegia vulgaris.	— robertianum.
Nymphæa alba.	Erodium cicutarium.
Papaver rhæas.	Oxalis acetosella.
Chelidonium majus. (1).	— corniculata.
Corydalis claviculata.	Rhamnus frangula.
Fumaria officinalis.	Ulex europæus.
Cheiranthus cheiri.	— nanus.
Nasturtium officinale.	Impatiens noli tangere.
Barbaræa vulgaris.	Sarothamnus scoparius.
Cardamine pratensis.	Genista anglica.
Sinapis alba.	— pilosa.
Raphanus raphanistrum.	Medicago lupulina.
Capsella bursa pastoris.	Trifolium incarnatum.
Reseda luteola.	— arvense.
Viola palustris.	— pratense.
— odorata.	Trifolium repens.
— arvensis.	Lotus corniculatus.
Drosera rotundifolia.	Ornithopus perpusillus.
Parnassia palustris.	Vicia sativa.
Polygala vulgaris.	— sepium.
— comosa.	Lathyrus pratensis.
— depressa.	Prunus spinosa.
Dianthus seguieri.	— fructicans.
Silene inflata.	— domestica.
— nutans.	— avium.
Lychnis flos cuculi.	— cerasus.
— vespertina.	Spiræa ulmaria.
— diurna.	Geum urbanum.
— githago.	Rubus idæus.
Spergula arvensis.	Fragaria vesca.
Stellaria holostea.	Potentilla tormentilla.

(1) Les paysans emploient le suc de cette plante pour les taies de la cornée chez les veaux.

<i>Rosa arvensis.</i>	<i>Matricaria chamomilla.</i>
<i>Cratægus oxyacantha.</i>	<i>Achillæa millefolium.</i>
<i>Sorbus aucuparia.</i>	<i>Leucanthemum vulgare.</i>
<i>Pyrus communis.</i>	<i>Artemisia absinthium.</i>
<i>Malus communis.</i>	<i>Arnica montana. (1).</i>
<i>Epilobium lanceolatum.</i>	<i>Gnophalium uliginosum.</i>
<i>Ænothera biennis.</i>	<i>Doronicum austriacum.</i>
<i>Isnardia palustris.</i>	<i>Senecio vulgaris.</i>
<i>Circæa lutetiana.</i>	<i>Senecio viscosus</i>
<i>Lythrum salicaria.</i>	— <i>adonidifolius.</i>
<i>Bryonia dioica.</i>	<i>Centaurea jacea.</i>
<i>Montia rivularis.</i>	— <i>cyanus.</i>
<i>Scleranthus annus.</i>	<i>Onopordum acanthium.</i>
<i>Illecebrum verticillatum.</i>	<i>Cirsium palustre.</i>
<i>Corrigiola littoralis.</i>	— <i>lanceolatum.</i>
<i>Sedum fabaria.</i>	— <i>acaule.</i>
— <i>micranthum.</i>	— <i>arvense.</i>
— <i>anglicum.</i>	<i>Lappa major.</i>
— <i>villosum.</i>	<i>Cichorium intybus.</i>
<i>Sedum acre.</i>	<i>Taraxacum officinale.</i>
— <i>brevifolium.</i>	<i>Hieracium pilosella.</i>
— <i>reflexum.</i>	<i>Jasione montana.</i>
<i>Sempervivum tectorum.</i>	<i>Phyteuma spicatum.</i>
<i>Umbilicus pendulinus.</i>	<i>Wahlebergia hederacea.</i>
<i>Chrysosplenium oppositifolium.</i>	<i>Campanula trachelium.</i>
<i>Hydrocotyle vulgaris.</i>	— <i>rotundifolia.</i>
<i>Conopodium denudatum.</i>	<i>Vaccinium myrtillus.</i>
<i>Heracleum sphondylium.</i>	— <i>oxycoccos.</i>
<i>Hedera helix.</i>	<i>Calluna vulgaris.</i>
<i>Viscum album.</i>	<i>Erica tetralix.</i>
<i>Sambucus nigra.</i>	— <i>cinerea.</i>
— <i>racemosa.</i>	<i>Lysimachia vulgaris.</i>
<i>Galium aparine.</i>	<i>Anagallis arvensis.</i>
— <i>cruciatum</i>	<i>Centunculus minimus.</i>
— <i>saxatile.</i>	<i>Illex aquifolium.</i>
<i>Sherardia arvensis.</i>	<i>Fraxinus excelsior.</i>
<i>Valeriana officinalis.</i>	<i>Vinica minor.</i>
— <i>dioica.</i>	<i>Gentiana lutea. (2).</i>
<i>Valerianella olitoria.</i>	<i>Menyanthes trifoliata.</i>
<i>Scabiosa succisa.</i>	<i>Convolvulus sepium.</i>
— <i>columbaria.</i>	<i>Cuscuta minor.</i>
<i>Eupatorium cannabinum.</i>	<i>Echium vulgare.</i>
<i>Tussilago farfara.</i>	<i>Borrago officinalis.</i>
<i>Bellis perennis.</i>	<i>Symphytum officinale.</i>
<i>Solidago virga aurea.</i>	<i>Lithospermum arvense.</i>
<i>Helianthus tuberosus.</i>	<i>Myosotis palustris.</i>

(1) Les feuilles sont séchées et employées comme sternutatoires.

(2) Plante employée comme dépurative et fébrifuge.

Solanum nigrum.	Polygonum ghydropiper.
— dulcamara.	— aviculare.
— tuberosum.	— fagopyrum.
Hyoscyamus niger.	— tartaricum.
Verbascum thapsus.	— convolvulus.
— nigrum.	Buxus sempervirens.
Linaria striata.	Euphorbia helioscopia.
Scrophularia nodosa.	— pilosa.
Digitalis purpurea.	Urtica urens.
Veronica arvensis.	— dioica.
— officinalis.	Ulmus campestris.
— beccabunga.	Alnus glutinosa. (4).
Euphrasia officinalis.	Betulus alba.
Rhinanthus major.	Salix cinerea.
Pedicularis palustris.	— capræa.
Melanpyrum pratense.	Populus alba.
Orobanche rapum.	— tremula.
Verbena officinalis. (1).	— fastigiata.
Mentha rotundifolia.	— nigra.
Lycopus æuropæus.	— angulata.
Thymus serpyllum.	Fagus sylvatica.
Melissa officinalis.	Castanea vulgaris.
Glechoma hederacea. (2).	Coryllus avellana.
Melittis melissophyllum.	Quercus pedunculata.
Lamium album.	— sessiliflora.
Galeobdolum luteum.	Carpinus betulus.
Galeopsis ladanum.	Juglans regia.
— tetrahit.	Juniperus communis.
Ballotta fætida.	Pinus sylvestris.
Scutellaria minor.	Juncus effusus.
Brunella vulgaris.	— uliginosus.
Ajuga reptans,	Polygonatum multiflorum.
Teucrium scorodonia.	Maianthemum bifolium.
Plantago major.	Erythronium dens canis.
— lanceolata.	Iris pseudo-acorus.
Amaranthus blitum.	Nartheceum ossifragum.
Phytolacca decandra. (3).	Orchis maculata.
Chenopodium album.	— ustulata.
Rumex acetosa.	Eriophorum angustifolium.
— acetosella.	Agrostis alba.
— crispus.	— vulgaris.
Polygonum bistorta.	— spica venti.
— amphibium.	Phalaris arundinacea.

(1) Employée comme astringente.

(2) Employée comme émolliente.

(3) Spontané.

(4) Employée en teinture.

Phleum pratense.	Ceterach officinarum.
Alopecurus pratensis.	Polypodium vulgare. (1).
Anthoxanthum odoratum.	Aspidium aculeatum.
Aira cæspitosa.	Polystichum oreopteris.
Holcus lanatus.	— filix mas.
Arrhenatherum elatius.	Athyrium filix fœminea
— bulbosum.	Asplenium adiantum nigrum.
Avena fatua.	— ruta muraria.
— sativa.	— trichomanes.
Bromus sterilis.	— septentrionale.
Festuca ovina.	Blechnum spicant.
— arundinacea.	Pteris aquilina.
Dactylis glomerata.	Lycopodium clavatum.
Glyceria fluitans.	Equisetum palustre.
Poa pratensis.	— Limosum.
— annua.	Agaricus muscarius.
Briza media.	— campestris.
Triticum repens.	Cantharellus cibarius.
Lolium perenne.	Boletus edulis.
— tremulentum.	— cœreus.
Sparganium ramosum.	— aurantiacus.
Lemna minor.	— scaber.
Osmunda regalis.	

III. — Faune.

Ayant déjà parlé à l'article *Agriculture* des espèces domestiques, nous ne nous occuperons ici que des espèces animales vivant à l'état sauvage dans le canton.

Les forêts et les bois sont habités par le loup, le renard, le blaireau, le putois et par quelques chats sauvages. Le sanglier fait quelquefois son apparition dans nos campagnes, étant assez commun dans les régions voisines, notamment dans la forêt de Châteauneuf. Beaucoup de lièvres : on peut même dire qu'à ce point de vue notre pays peut être cité parmi les plus favorisés de la nature et n'a rien à envier aux autres contrées de la France. Le lapin cause de grands

(1) On se sert de cette plante dans les affections de poitrine.

dégâts aux récoltes, la fouine et la belette s'approchent des habitations, l'écureuil se plaît dans les bois. Deux espèces de perdrix, la rouge et la grise, se nourrissent dans nos montagnes. Comme oiseaux de passage on rencontre le râle de genêt, la caille, la bécasse, la bécassine, le canard sauvage, le pigeon ramier, la grive et le vanneau. Sur les étangs habitent quelques sarcelles et poules d'eau. La tribu des rapaces est représentée par l'épervier, le milan, le busard, etc. ; le grand duc hante quelquefois nos sommets.

La Vienne et ses affluents nous fournissent la truite qui jouit justement d'une réputation bien méritée, le saumon, dont les sujets seraient bien plus nombreux dans nos cours d'eau, si, à l'époque du frai, les nombreux barrages établis sur la Vienne et principalement celui de la manufacture d'armes de Châtellerault n'arrêtaient le gros de la troupe. L'ombre, le tacon, le barbeau, le goujon et une grande variété de poissons blancs se plaisent dans nos eaux courantes. L'anguille les habite également, ainsi que les quelques rares étangs situés dans notre canton et que peuplent le brochet, la carpe et la tanche. Les écrevisses ne se rencontrent guère que dans quelques ruisseaux privilégiés des communes de Bujaleuf et de Peyrat-le-Château. Il n'est pas rare de voir au mois d'août les frênes complètement dépouillés de leurs feuilles par les nombreuses cantharides qui les recherchent.

CHAPITRE III

HYDROGRAPHIE; CLIMAT; SAISONS; PLUIE; BROUILLARDS;
VENTS

I. — **Hydrographie.**

Quoique l'hydrographie eût été mieux placée dans le chapitre premier immédiatement après la description géographique, nous avons préféré nous en occuper ici en traitant du climat, afin de mieux faire ressortir l'influence qu'elle exerce sur l'humidité de notre pays.

De nombreuses sources et de nombreux cours d'eau parcourent le canton ou y prennent naissance et servent, soit par leur dérivation, soit par des barrages, à fertiliser et à arroser les prairies. La Vienne, qui baigne Rempnat, Nedde et Eymoutiers, jaillit à 858 mètres sur les flancs du mont Odouze; d'abord petit ruisseau, elle coule avec une telle rapidité, qu'après 25 kilomètres, au moment de son entrée dans le département de la Haute-Vienne, elle n'est plus qu'à 540 mètres d'altitude. Sa direction est de l'Est Sud-Est à l'Ouest Nord-Ouest; très étroite, profondément encaissée, son lit est pavé de rochers qui la font ressembler à un gave des Pyrénées; ses eaux noirâtres, coloration due aux rochers granitiques, sont exemptes d'herbes et d'une grande limpidité, troublée seulement par les pluies des forts orages. Comme affluents principaux de la Vienne, les torrents de la Villedieu et de la Celle, la Combade qui touche à peine au canton et dont la rive droite seule lui appartient pendant

quelque temps, l'autre dépendant du département de la Corrèze, la Maulde, qui passe près de Peyrat-le-Château, de Saint-Julien-le-Petit et de Bujaleuf. Cette dernière rivière forme dans la Creuse, à peu de distance des limites du canton, la cascade du gour des Jarreaux, haute de 12 à 15 mètres. Il n'y a guère que quatre étangs dans le canton.

II. — Climat.

Notre canton est soumis au climat Auvergnat ou Limousin qui règne dans tout le plateau central. C'est un des sept climats qui se partagent le sol de la France et un des plus froids. D'après Jules Rochard, il a pour moyenne annuelle $12^{\circ}7$; pour différence entre l'hiver et l'été, $15^{\circ}7$. On y compte 130 jours de pluie et 15 à 20 orages; mais il est bon de remarquer que c'est là la moyenne du climat Girondin et non celle du climat Limousin qui en diffère quelque peu.

La position topographique du canton, la nature du sol, l'altitude, l'exposition et la profondeur des vallées font que le climat se rattache à la classe des climats froids de la zone tempérée. En effet, l'éloignement de la mer, qui pourrait adoucir la température, les roches granitiques qui constituent la base du sol et qui ne laissent point filtrer les eaux, les nombreux cours d'eau qui sillonnent la contrée sont les causes pour lesquelles le froid domine dans notre région. Le thermomètre centigrade varie entre 11° au-dessous de zéro et 30° au-dessus; dans les jours d'été, la température varie entre 15° et 25° . Il n'est pas de contrée où les variations soient plus fréquentes, à une forte chaleur diurne succède une fraîcheur nocturne assez accentuée.

III. — Saisons.

Bien que situé sous le 45° de latitude, c'est-à-dire à peu près à égale distance du pôle et de l'équateur, notre canton ne jouit pas de saisons bien tranchées; les hivers se font remarquer par leur précocité et leur durée; les étés sont relativement courts; l'automne et le printemps se confondent avec les saisons froides et chaudes. Quelquefois, surtout le printemps, ces deux saisons de transition sont excessivement pluvieuses. Le feu brûle souvent dans l'âtre vers le 15 octobre et ne s'éteint guère que vers le mois d'avril. C'est surtout en mars, avril, septembre et octobre que s'observent les plus grandes variations de température; aussi l'agriculture a-t-elle beaucoup à souffrir à ces époques de gelées soit précoces, soit tardives.

IV. — Pluies, Brouillards.

Il pleut beaucoup plus dans notre canton que dans le reste de la France, puisque la moyenne de la France n'est que de 77 centimètres, tandis que si toute l'eau qui tombe pendant l'année restait sur le sol sans s'évaporer, il y aurait, à Eymoutiers, une hauteur moyenne de 95 centimètres. Les brouillards abondent, surtout au-dessus des cours d'eau, mais il est rare qu'ils s'étendent au-delà d'un certain périmètre et ils n'ont pas de tendance à persister, étant promptement dissipés dès que le soleil s'élève à l'horizon: c'est surtout en hiver et au printemps qu'on les observe. Il ne se passe pas d'années sans que la neige ne fasse son apparition, heureusement pour les semences, qu'elle couvre d'un manteau protecteur contre le froid qui ne pourrait manquer d'endommager

les blés. Elle tombe souvent vers le commencement de novembre et persiste fréquemment pendant une quinzaine de jours; il neige quelquefois aussi en plein mois de février. La grêle fait de nombreuses apparitions dans le canton et suit assez régulièrement la coulée des vallées; ainsi tel village sera atteint par le nuage porte-grêle, tandis que tel autre, dont les champs sont limitrophes, mais situés sur l'autre versant de la montagne, sera épargné : les grêlons sont plus ou moins gros, quelquefois tout à fait inoffensifs par leur grosseur, d'autres fois atteignant le volume d'un pois et même davantage. Les orages sont assez fréquents surtout en juin, juillet et août, et la foudre tombe encore assez souvent dans nos campagnes; mais relativement à d'autres pays, comme la Champagne, les morts d'hommes ou d'animaux causées par le feu du ciel sont rares; en revanche nombre d'arbres sont foudroyés tous les ans. L'eau tombe pendant quelques orages avec une telle abondance qu'elle produit des crevasses et ravine les champs et les terres dont la pente est un peu accentuée; aussi ferait-on bien de boiser les montagnes arides, car par ce moyen l'air serait purifié, les ravinelements empêchés par les racines et celles-ci assureraient le régime des eaux.

V. — Vents.

Les vents qui soufflent le plus souvent sont ceux de l'Ouest et du Sud-Ouest : ils amènent toujours la pluie avec eux. Le vent du Sud vient après et souffle parfois avec une grande violence, ou bien il se calme en laissant après lui un temps pluvieux qui dure quelquefois pendant plusieurs jours, surtout

à la fin de l'automne, ou bien il se termine par de violents ouragans qui persistent souvent pendant 24 heures. Les vents du Nord et du Nord-Ouest arrivent en quatrième et cinquième ligne et sont les avant-coureurs du froid. Celui de l'Est souffle rarement, arrêté qu'il est dans sa course par les monts du plateau de Millevaches.

CHAPITRE IV

ETHNOGRAPHIE ; CARACTÈRE ; MŒURS ; COUTUMES ; LANGAGE

I. — **Ethnographie, caractères, mœurs, coutumes.**

Avant de parler de l'origine des habitants de notre canton et d'exposer le caractère de nos paysans, nous nous permettons de faire ici deux citations, dont l'une se rapporte aux paysans du haut Limousin en général, et l'autre aux habitants du canton en particulier.

Un préfet du département de la Haute-Vienne, M. Texier Olivier, fait en ces termes l'éloge de ses administrés (1808) : « La douceur est le caractère distinctif des habitants du département de la Haute-Vienne. Ils sont en général plein de bonhomie et de candeur, et quoique excessivement économes, ils se montrent charitables et hospitaliers. Durs envers eux-mêmes, ils sont honnêtes envers les étrangers ; ils savent apprécier le bien qu'on leur fait ; ils sont serviables et reconnaissants. »

Dans les éphémérides de 1837, M. le comte de Villelume, traitant des environs d'Eymoutiers, s'exprime ainsi : « Si la patience de nos lecteurs n'est pas épuisée, un seul canton nous reste à parcourir dans l'arrondissement de Limoges, celui d'Eymoutiers. C'est le plus montagneux et le lieu de la source de plusieurs rivières. Un air pur, des usages antiques, des mœurs patriarcales donnent à ce canton une physionomie que n'aurait point dédaignée la plume de Walter-Scott. L'influence paternelle des principaux habitants fondée

sur des vertus et des services donne une idée de celle des chefs de clans écossais. »

Les habitants de notre canton n'appartiennent pas à un type bien tranché, car, comme la plupart des populations des provinces centrales de la France, ils ont subi l'influence des diverses races qui tour à tour ont été maîtresses du pays depuis la conquête des Gaules par Jules César jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans. Tour à tour les Romains, les barbares venus des forêts de Germanie et de la Sarmatie, ou des steppes de l'Orient septentrional, et notamment les Francs, de race germanique, ont possédé le sol et ont contribué, pour une large part, à former la race indigène. D'autres peuples, comme les Sarrasins, n'ont fait que passer et n'ont pu que peu influencer la race franco-gauloise. Nous ne voulons pas passer sous silence la part qui revient à la race anglo-saxonne, car pendant assez longtemps le Limousin fut occupé par les Anglais, qui purent mêler leur sang à celui de la race aborigène et ont contribué à former une race presque homogène pour toute la France.

Ceci dit, nous entrons dans le corps du sujet et nous croyons que le type de la population de notre canton, ainsi que celui du reste de la France, a été influencé en partie par ces différentes immigrations. Il n'est point difficile à un observateur attentif de remarquer des personnes, nées dans notre canton, auxquelles l'atavisme a sans doute légué un type germain ou britannique et parfois même, mais plus rarement, tout à fait méridional. Mais ce ne sont que des exceptions, notre région montagneuse, d'un abord assez difficile pour des troupes nombreuses, et surtout assez infertile par rapport aux riches plaines du Berry, du Poitou et du

Périgord, ayant sans doute moins tenté la capacité de l'envahisseur.

Le véritable type de la population du canton nous paraît appartenir à la race brune brachycéphale, qui habitait jadis les montagnes de l'Arvernie et les hautes terres du plateau central, dont les peuplades étaient soit les alliés, soit les vassaux des Arvernes. D'ailleurs, il est probable que par un phénomène analogue à celui qu'on observe de nos jours dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, où l'Anglais se transforme en Yankee, type qui se rapproche de plus en plus de l'ancienne race autochtone, pour certains caractères, la terre des Gaules, si riche et si féconde sous tous les rapports, a su ramener à un type, pour ainsi dire uniforme, les divers éléments qui lui étaient soumis.

Nous ferons remarquer que nous nous occupons ici surtout du paysan qui, malgré l'émigration, se marie presque sans exception dans le pays, tandis que les classes aisées et les habitants du chef-lieu épousent, au contraire, en général des femmes en dehors de nos limites.

On peut former deux catégories des habitants du canton d'Eymoutiers : l'habitant des hautes terres, le montagnier en langage du pays et celui des basses terres ou le baissier : ils appartiennent incontestablement tous les deux à la même race ; les quelques différences qui les caractérisent proviennent seulement de leur manière de vivre respective, de la configuration du sol et de l'altitude.

L'habitant du haut pays est le plus nombreux, il est plus fortement charpenté, essentiellement brachycéphale et a les membres vigoureusement dessinés : ces deux derniers traits sont complètement en opposition avec ce qui passe pour être

la construction ordinaire de l'habitant du Limousin. A Limoges, en effet, et dans ses environs, qui dit tête limousine désigne une tête dolichocéphale, qui parle de jambe limousine entend dire une jambe fine et aux attaches délicates. Ces deux caractères se retrouvent assez fréquemment dans la partie basse du pays qui comprend les communes de Bujaleuf et de Saint-Julien-le-Petit, en entier et en partie celles d'Augne et de Sainte-Anne, mais est assez rare dans le reste du canton.

La chevelure est en général de couleur châtain plus ou moins foncé, mais les bruns sont très fréquents et les blonds ne sont pas rares ; comme dans tous les pays, il y a quelques albins, et disséminés çà et là quelques individus dont les cheveux ont une coloration rouge, mais ni plus ni moins qu'ailleurs. Une chose digne de remarque, c'est la fréquence des yeux bleus concurremment avec une chevelure très-noire. Le nez est ordinairement droit ou franchement aquilin, les pommettes des joues saillantes ; le plus souvent, les dents sont blanches et bien rangées, mais l'habitude de boire très froid après l'ingestion d'une soupe brûlante en fait ordinairement écailler l'émail. Les traits du visage sont communément accentués et souvent même un peu durs ; ils sont plus effacés chez les femmes qui fréquemment sont douées d'un extérieur agréable.

Le montagnard est en général plus robuste, l'habitant du bas pays plus agile ou du moins plus alerte. Dans les deux régions, ils sont d'une grande résistance à la fatigue, et il n'est pas rare de voir des paysans faire à pied 50 kilomètres pour aller à une foire, autant pour en revenir après être restés tout le jour sur pied à cause de leurs affaires. Autrefois,

avant la construction des voies ferrées, les maçons mettaient seulement quatre jours pour aller à Lyon, faisant ainsi environ 20 lieues par jour.

Au moral, le paysan est peu ami du changement, il tient à ses vieilles coutumes, à ses vieux usages et à ses vieilles méthodes ; il est plein d'opiniâtreté, mais il est serviable et hospitalier. Le montagnard est peu processif et d'un naturel assez doux, le paysan du bas pays est plus vif et déteste moins la chicane ; la justice de paix du canton compte la plus grande partie de ses clients dans le bas pays.

Le peuple est dans notre pays comme partout ailleurs crédule et superstitieux par ignorance : cette crédulité le rend souvent dupe de ces charlatans qui lui promettent la guérison de ses maladies au moyen de remèdes la plupart du temps nuisibles ou de pratiques mystiques et qui ne lui font que trop fréquemment négliger les véritables moyens curatifs. Le grand défaut du paysan qui nous occupe est non la ruse et la duplicité qu'on lui reproche quelquefois bien à tort, mais une sorte de méfiance instinctive non seulement vis-à-vis des autres, mais encore vis-à-vis de lui-même.

En résumé, notre population est vigoureuse et vivace : les nourrices venant de notre canton sont renommées à juste titre, les nombreuses familles sont excessivement communes, et contrairement à d'autres pays plus riches ne sont pas une gêne pour le paysan. Une alimentation plus substantielle et des soins de propreté plus rationnels seraient à désirer pour augmenter les qualités de la race. Il faudrait en outre que l'on eût moins le désir d'émigrer ; car c'est au moment où ils sont pleins de force et de vigueur, que les jeunes gens vont dans les grands villes où ils prennent le

germe de diathèses qui ruineront leur santé. Disons néanmoins que, malgré l'habitude qu'ils ont d'émigrer, nos jeunes gens se souviennent toujours du lieu de leur naissance, et qu'ils ne manquent pas d'y revenir au moins tous les deux ans, apportant le plus souvent avec eux un petit pécule qui leur servira à acheter un lopin de terre. Profondément religieux, le campagnard mêle volontiers la superstition aux idées religieuses ; la religion catholique est seule professée dans le canton.

II. — Langage

Le langage usuel employé dans le canton d'Eymoutiers par les habitants des campagnes et même par les ouvriers du chef-lieu de canton est une dégénérescence de cette langue romane du Moyen-âge, qui, sous le nom de langue limousine ou provençale, fut parlée dans la partie de la France au sud de la Loire et jusqu'en Espagne dans les provinces de Catalogne et de Valence, où elle a de nos jours conservé son nom de *lingua lemosina* de Valence et sa pureté plus que partout ailleurs. Cet idiome jeta un éclat assez vif surtout comme langue poétique et fut illustré par des troubadours d'un certain renom, tels que Bertrand de Born et Bernard de Ventadour.

Sans remonter aux origines du langage, et même sans rechercher les étymologies antiques des mots du langage actuel qui est un dialecte local du patois limousin, nous pouvons dire que bien que la grande majorité des mots dérivent du latin, et que le patois parlé dans le canton fasse incontestablement partie des langues néo-latines, il a cependant une partie de ses vocables qui dérivent d'autres langues par-

lées jadis par les aborigènes et par les envahisseurs de la Gaule, ainsi *clido*, claie, vient sans contredit du grec *κλῆδος* et *oustaou* de *οστια*, maison, dans la même langue : on peut de même faire dériver du breton qui, de l'avis des personnes compétentes, a le mieux conservé les formes du langage des anciens Celtes, *bren* en breton *bren*, son (résidu du blé moulu), *enfouni*, de *founil*, entonnoir; *eyrucha*, de *diruscha*, écorcer; *tacho*, de *tach*, gros clou; *coumbo*, du celtique *comb*, vallée. Au gothique appartiennent les mots *niblé*, de *nèbel*, nuage; *rauba*, de *rauben*, voler, et *eychinbo* de *schelle*, sonnette.

Quant au Latin, ses traces sont innombrables, il existe même des mots qui pourraient faire croire à quelque parenté avec les langues agglutinantes, tellement ils sont incorporés les uns aux autres, tels sont *na* à *l'orbalu* dont la signification est aller privé de lumière, dans l'obscurité et qui vient certainement du latin *orbatus luce*, de même pour *panama*, essuie-mains, qui procède de *pannus ad manum*.

Le langage des campagnards diffère de celui des gens du chef-lieu de canton par cette seule caractéristique que les noms substantifs qui se terminent en *eau* en français et se traduisent en patois par un mot presque semblable se terminent en *é* prononcés par ceux de la ville et en *iaou* par ceux de la campagne. Exemple : manteau fait *manté* prononcé par un urbain, et *mantiaou* dans la bouche d'un campagnard. Un idiotisme du patois du haut Limousin tout entier, à l'encontre de celui du bas Limousin, qui l'emploie volontiers, est la répugnance à admettre l's devant une autre consonne, par exemple : cathéchisme se dit *catèjirmé*. Les Limousins usent presque toujours de l'infinitif après la pré-

position *en* au lieu du participe présent ; ainsi ils disent en *fa* et presque jamais en *fan*, en faisant.

En résumé, le patois (1) parlé dans le canton est sonore, riche en voyelles ; il a beaucoup de douceur, son accent tonique porte constamment sur la pénultième ; c'est peut-être la cause de l'habitude qu'ont ses habitants de s'exprimer en scandant lorsqu'ils parlent en français. L'abbé Richard a écrit des chansons et des fables en patois d'Eymoutiers.

(1) Dans un livre tout récent, Onésime Reclus ne dit-il pas : « Et puisque la France » doit finir, ceux qui garderont le plus longtemps l'héritage de sa langue seront des » hommes de l'Auvergne, du Limousin, des Cévennes, du Rouergue, des Pyrénées ou » des Alpes, nés dans des vallées perdues où l'on ne parle encore que le patois. » (Onésime Reclus, *En France*, page 18.)

CHAPITRE V

HYGIÈNE; HABITATIONS; VÊTEMENTS; ALIMENTATION, ETC.

I. — Hygiène.

Nous avons dans le chapitre précédent étudié l'influence exercée par le climat sur la constitution humaine, nous allons maintenant commencer l'étude des milieux ruraux et du genre de vie des paysans dans notre canton : mais avant de parler en particulier des habitations, de l'alimentation, etc., nous tenons à insister sur deux choses : l'immense tort qu'ont les campagnards de ne pas prendre de bains et le surmenage prématuré des enfants.

L'hygiène est très mal comprise dans nos campagnes; espérons qu'avant peu avec le développement de l'instruction, chacun comprendra le rôle important qu'elle joue dans la conservation de la santé et dans la prophylaxie des maladies. L'usage des bains est pour ainsi dire inconnu de nos populations et pourtant l'eau ne leur manque pas; c'est surtout les laboureurs, vu les travaux fatigants auxquels ils se livrent, qui devraient recourir à ce moyen si simple pour entretenir le bon fonctionnement de la peau; en ne le faisant pas, la peau chargée d'impuretés de toute sorte devient impuissante à exonérer les produits de la sueur et détermine de graves perturbations.

On a le tort excessif dans nos campagnes de faire travailler les enfants beaucoup trop jeunes et de leur donner des ouvrages non proportionnés à l'état de leurs forces;

aussi les enfants chétifs ne se fortifient pas et ceux de constitution moyenne présentent souvent un développement définitif bien au-dessous de ce qu'il devrait être ; c'est ce que nous verrons d'ailleurs plus loin quand nous exposerons le tableau des réformés ; sur 1,600 examinés et 187 réformés, nous trouvons 11 jeunes gens dispensés du service militaire pour faiblesse de constitution, 23 pour faiblesse générale et 10 pour arrêt de développement, soit à peu près le quart. Sous la température humide de la Haute-Vienne, dit le D^r Fougères, ne trouvant sur le sol qu'une nourriture peu substantielle, l'enfant demande, pour devenir robuste, une sollicitude plus grande que celle dont il est entouré ; c'est le moyen le plus efficace de contrebalancer les influences fâcheuses au milieu desquelles il grandit, et de lui donner la force et l'énergie qui, plus tard, lui seront nécessaires.

II. — Habitations.

Un rez-de-chaussée et un grenier, telles sont les pièces de l'habitation : le rez-de-chaussée comprend une pièce avec cheminée et une chambre ; au-dessus un grenier, au-dessous d'une des deux pièces la cave, quelquefois cette dernière ne fait pas partie intégrante de la maison et se trouve située à quelque distance ; c'est là où le paysan conserve sa provision de pommes de terre et de raves. La maison est toujours à deux eaux, couverte suivant l'époque où elle a été construite, soit en paille, soit en tuiles à canal ou de Bourgogne, soit en ardoises ; d'ordinaire la pente est assez forte pour permettre l'écoulement rapide des eaux. Comme exposition, les

bâtiments laissent à désirer ; on n'avait autrefois en les construisant comme préoccupation que la commodité pour l'exploitation de la ferme, l'orientation n'était qu'une question secondaire ; de nos jours on tâche autant que possible de se conformer aux préceptes de l'hygiène et on tend à tourner les façades vers le Sud ou l'Est. Une porte et une fenêtre, le plus souvent l'une en face de l'autre, ou bien deux portes et une fenêtre constituent les ouvertures de la pièce où se tient d'ordinaire la famille et où se trouve le foyer ; la chambre, qui manque quelquefois, reçoit le jour soit par une porte, soit par une fenêtre. Voilà pour les constructions anciennes ; dans les récentes, le mode d'aération est bien plus perfectionné bien que laissant encore à désirer. Les murs sont construits en granit. Si de l'extérieur nous pénétrons à l'intérieur, ce qui frappe d'abord la vue, c'est la multiplicité des objets, batterie de cuisine, alcôves de lit, armoires, table, bancs ; levons les yeux, aux solives du plancher sont suspendus mille objets disparates, claies pour les fromages, quartiers de viande, etc.

Le sol du rez-de-chaussée varie dans les deux pièces : dans la chambre, il se compose d'un plancher ; dans la cuisine, d'un pavé plus ou moins grossier laissant de grands vides entre chaque pierre et sans la moindre inclinaison : on comprend sans peine l'inconvénient qui en résulte, non seulement le sol s'imprègne de toute sorte de liquides nuisibles qui y tombent journellement, mais encore la volaille vivant dans une entière familiarité avec les gens vient y déposer ses déjections au grand détriment de l'hygiène. Pour remédier à ce fâcheux état de chose, il serait bon d'établir un dallage en ciment avec pente suffisante et creusé de deux ou

trois canaux qui permettraient d'opérer facilement le nettoyage de la pièce, nettoyage que la ménagère devrait faire à grande eau tous les jours en été et au moins deux fois par semaine en hiver. Une fois par an, les murs devraient être grattés, lavés et blanchis au lait de chaux. Aérer souvent, éviter l'encombrement, ne plus suspendre aux solives toutes ces substances alimentaires qui vicient l'air de l'appartement, avoir des lits mobiles, se conformer même aux premières notions de propreté, telles devraient être les modifications à apporter par le paysan pour améliorer son genre de vie.

III. — Chauffage.

Le paysan ayant souvent une nombreuse famille et n'ayant dans son habitation qu'une seule pièce avec cheminée, on conçoit sans peine que celle-ci doit être assez vaste pour que toutes les personnes puissent se chauffer et sécher au besoin leurs vêtements. Ordinairement la cheminée occupe un des côtés de l'appartement, quelquefois, surtout dans les constructions anciennes, le foyer se trouve séparé du mur par une distance plus ou moins grande et les membres de la famille peuvent entourer complètement le feu ; cette installation est défectueuse au dernier chef, car outre la fumée que peuvent recevoir ceux qui sont adossés au mur, l'air qui s'engouffre dans la cheminée vient leur glacer les épaules et leur occasionner des refroidissements, surtout si à cette cause nocive du vent vient s'ajouter l'humidité des habits.

Le bois est presque le seul combustible employé, jamais de charbon de terre ni de coke : dans quelques villages

des communes de Beaumont et de Rempnat, où le bois est relativement rare, on extrait la tourbe pendant la belle saison pour la brûler en hiver ; dans les autres communes du canton, le pays étant assez boisé fournit à l'entretien du foyer. Le chauffage au bois serait assez avantageux pour purifier l'air de la pièce, si les cheminées ne péchaient par leur vice de construction ; en effet, la trop grande ouverture du haut qui laisse libre passage au vent, le tirage défectueux, le manque de ramonage font que la fumée envahit la maison et gêne la respiration. Cet inconvénient est d'autant plus marqué que cette cheminée sert à tous les usages domestiques, à faire la cuisine de la famille et à préparer la nourriture des animaux. Le four est toujours distinct de la maison, et dans un même village il est unique et sert à tous les ménages. Les poêles sont inconnus dans les campagnes.

IV. — Éclairage.

La flamme du foyer est quelquefois le seul éclairage de la maison, mais presque toujours on a recours à une autre source de lumière. On brûle le plus souvent du pétrole ou de la chandelle. Dans quelques villages des communes montagneuses, on écrase les grains de chenevis et on en tire une huile qu'on emploie comme source de lumière : autrefois le campagnard s'éclairait avec des torches de résine qu'on tirait des Landes, mais aujourd'hui les lampes à pétrole les ont remplacées. La bougie, vu son prix de revient, n'est pas en honneur dans nos campagnes. Le gaz est encore inconnu dans nos régions. Espérons qu'avant peu cette

lacune sera comblée, et qu'Eymoutiers verra ses lampes à l'huile disparaître pour faire place aux réverbères

V. — **Lits.**

Que dire des lits à la campagne ? Il y aurait long à écrire sur ce sujet, disons tout d'abord qu'ils sont détestables. Ce sont de véritables alcôves ressemblant à des armoires, garnies d'épais rideaux, situées à une telle hauteur du sol, que, pour examiner le malade, le médecin se trouve souvent dans une position défectueuse pour pratiquer son examen avec soin. Occupant le plus souvent la pièce où se tient d'ordinaire la famille, pièce dont l'air est vicié par la respiration ou par la fumée du foyer, habités le plus souvent par plusieurs personnes qui s'y calfeutrent pour ainsi dire, ces lits présentent de sérieux inconvénients au point de vue de la santé, surtout si, comme je l'ai vu, la personne valide partage la couche du sujet malade. Pas de paille ; pour la remplacer une simple couche de paille qu'on étend sur des planches ; les plus nécessiteux, pour se procurer une paille d'une durée plus considérable, emploient la feuille de hêtre ; pour matelas, de la balle d'avoine renfermée dans de la toile plus ou moins dure ; jamais de crins, de laine ou de plumes. Ce genre de matelas est très propre à dissiper la fatigue et à provoquer un sommeil réparateur, mais il offre aussi, dans notre pays, de grandes prises à la critique ; on devrait au moins une fois l'an refaire le matelas, remplacer complètement la balle d'avoine et nettoyer la toile à l'eau chaude ; bien loin de là, tous les ans, après la récolte de l'avoine, la ménagère trie par le vanage la balle ancienne,

en remet de nouvelle pour remplacer celle qui n'a pu résister à l'opération, et ne fait aucune autre préparation pour la débarrasser des impuretés qu'elle contient. Il serait bien plus simple, après avoir changé complètement la balle, de l'interposer entre deux couches de laine : on obtiendrait un matelas bien confectionné ; c'est ainsi que font les campagnards aisés. Les draps des paysans sont faits avec le chanvre qu'ils récoltent et dans le pays même ; comme couverture, ils préfèrent la laine. On devrait se débarrasser de ces épais rideaux qui interceptent l'air et la lumière ; de simples rideaux simplement tirés pour sauvegarder la pudeur, et ouverts tout le reste du temps, seraient bien plus sains et bien plus agréables à la vue. Ce qui devrait encourager les campagnards à avoir des lits mobiles, c'est la facilité avec laquelle ils pourraient les éloigner de la muraille et se soustraire à l'influence pernicieuse de l'humidité des murs. Nous ne ferons que signaler ici la présence de nombreux parasites auquel peut donner refuge une literie installée de la sorte. Ajoutons que dans quelques maisons on a la fâcheuse habitude de placer sous les lits les châtaignes que l'on veut conserver.

VI. — Annexes de l'habitation.

Souvent contigu à la maison d'habitation se trouve le toit à porc ; à côté ou à peu de distance sont situées les granges et les écuries servant d'annexes à la ferme ; mais jamais, comme dans certains pays, on ne trouve le rez-de-chaussée occupé par les animaux domestiques, et le premier étage par le cultivateur. Devant la maison et dans les che-

mins proches de celle-ci, on met pourrir des ajoncs, des fougères et même les débris provenant des résidus alimentaires, auxquels s'ajoutent les déjections animales ; la volaille et le groin des porcs fouillant sans cesse ces litières en font un agent nuisible au premier chef, car une odeur nauséabonde ne tarde pas à s'en exhaler, et pénétrant par les ouvertures dans la ferme, exerce rapidement une influence désastreuse sur la santé des gens.

Que penser de cette manière de comprendre l'hygiène ? Les campagnards ont le tort immense de coucher dans les étables à bœufs ou à moutons, sous prétexte que cela leur est salubre ; c'est là un préjugé contre lequel ne saurait trop s'élever l'hygiéniste : « Faire comme nos paysans, dit Piorry, son habitation dans une écurie où se trouvent des chevaux, des bœufs, des poules et du fumier, c'est à coup sûr ne pas se conformer aux préceptes de l'hygiène et du bon sens. » Rien aussi de plus malsain que l'habitude d'entasser le fumier au-devant des étables et à proximité de la ferme ; ne serait-il pas plus simple de l'emmenner dans les champs au fur et à mesure de sa production ; de la sorte tout le monde y gagnerait et l'hygiène et l'agriculture. Les étables sont ordinairement mal aérées ; en outre de la porte d'entrée, il n'y a guère qu'une petite lucarne qu'on oblitère le plus souvent surtout en hiver ; de plus, la toilette de l'écurie devrait être faite un peu plus souvent, et le colon devrait se montrer moins économe de litière. De nos jours, les propriétaires font construire des écuries plus salubres ; sur les derrières sont établies des fosses destinées à recevoir le fumier et placées de telle façon que les résidus liquides puissent s'écouler dans des terrains fertilisables et perméables, et

non pas se perdre dans les chemins qui desservent la ferme ou bien séjourner plus ou moins longtemps dans la cour. Par ce moyen, on arrive à mettre les gens à l'abri des émanations, surtout si l'on tient compte de la direction des vents régnants dans le pays.

Les granges et étables sont ordinairement couvertes en chaume : outre les inconvénients que présente ce mode de couverture au point de vue de la facilité des incendies, il faut tenir compte des myriades de rats qui dévorent les récoltes et de son entretien encore assez coûteux, vu la fréquence avec laquelle on est obligé de renouveler la paille. Pour les granges de construction récente, on emploie surtout l'ardoise ou la tuile, soit du pays, soit de Bourgogne.

VII. — Latrines.

Le système de latrines qui joue un si grand rôle dans l'hygiène, laisse absolument à désirer. Eymoutiers possède surtout des lieux à lunettes dont quelques-uns donnent sur la Vienne et sont, par contre, une cause de souillure des eaux ; mais cette cause est relativement minime, car le débit d'eau est considérable, ce qui fait que la faible quantité d'excréments est pour ainsi dire noyée dans la masse des eaux ; de plus, la violence du courant les diffuse et les empêche de séjourner à l'entour de la ville. Il y a encore des lieux à la turque, situés soit au fond des jardins, soit dans l'intérieur même des maisons : il serait à désirer que l'on n'employât que le système à cuvette à fermeture hermétique, soit à bascule, soit à siphon. En outre, les fosses devraient être construites avec des matériaux ne se laissant pas traverser par

les gaz et n'en permettant pas l'accès dans le sol. A la campagne, inutile de dire que les latrines sont nulle part et partout : le paysan n'a même pas l'idée de circonscrire, en le creusant, un certain espace et de l'entourer de planches pour y établir un système de latrines tout à fait primitif. L'hygiène y gagnerait énormément, car il serait facile de désinfecter les matières fécales. « Le meilleur procédé pour les désinfecter, dit le professeur Layet, est celui qui est connu en Angleterre sous le nom de Earth-Closet. Ce procédé, qui consiste à désinfecter au fur et à mesure les déjections en les mêlant avec de la terre, et à former ainsi un excellent compost que l'on transporte ensuite sans inconvénient dans les champs, est, on en conviendra, le plus entièrement en rapport avec les conditions du milieu rural ». S'il y a plusieurs habitations dans le village, on pourrait, comme le préconise le professeur Layet, soit établir de grandes fosses communes que l'on désinfecterait par le procédé sus-indiqué, ou bien doter l'endroit de latrines publiques dont on confierait à l'autorité communale le soin de surveiller le bon entretien.

Recommandons ici aux campagnards de perdre la détestable habitude qu'ils ont de jeter aux alentours de la ferme les bêtes mortes ; ils feront bien de creuser une fosse assez profonde et assez éloignée de leur demeure, d'y enfouir l'animal et de placer au-dessus des pierres assez grosses pour empêcher soit les animaux domestiques, soit les animaux sauvages d'y fouiller.

Dans la plupart des communes (Eymoutiers, Nedde, Beaumont), les cimetières sont éloignés du milieu urbain : d'autres communes (Rempnat, Augne) ont le leur dans leur enceinte. Autrefois, c'était la disposition commune, mais l'ac-

croissement de la population, le développement de la cité ont fait qu'on a été obligé de les transférer plus loin, soit par mesure d'ordre, soit parce qu'ils étaient devenus insuffisants. Félicitons à ce point de vue la municipalité d'Eymoutiers, qui a affecté à son cimetière un terrain situé sur le penchant d'une colline au nord de la ville à une distance de 1,000 mètres et séparé de l'agglomération urbaine par un petit cours d'eau, une colline et la Vienne. Par contre, la principale source du village d'Augne traverse le cimetière de cette commune. Je n'ai pas ouï dire qu'on ait à incriminer les cimetières au point de vue épidémique.

VIII. — Eau.

L'eau pour être potable doit être limpide, à température constante; elle doit dissoudre le savon sans former de grumeaux, être exempte de matières organiques, être apte à la cuisson des légumes, enfin être suffisamment aérée. Vu l'abondance et le nombre des sources dans notre canton, le paysan n'aurait que l'embaras du choix, mais il attache fort peu d'importance à toutes ces considérations chimiques. Les eaux de notre pays, comme toutes celles des terrains granitiques, ne contiennent guère de sels et sont agréables au goût ne possédant pas cet arrière-goût qu'ont presque toutes les sources des pays calcaires.

L'eau des cours d'eau et des rivières n'entre pas dans l'alimentation. Quelques communes, notamment Bujaleuf et Sainte-Anne, font usage de l'eau de puits; mais comme ces puits sont alimentés par de l'eau de source, et non par les eaux pluviales, ils n'offrent aucun danger pour la santé de

ceux qui en consomment : le seul reproche qu'on pourrait faire, c'est que l'eau de ces puits ne se renouvelle pas assez fréquemment ; pour cela on devrait de temps en temps procéder au curage du puits qui devrait être fermé en temps ordinaire pour le mettre à l'abri des souillures provenant de l'extérieur. Il faudrait, autant que possible, y adapter un corps de pompe qui permettrait d'en extraire l'eau sans en altérer la substance, car l'usage d'un treuil est une cause de souillure surtout si, comme on le fait dans les campagnes, on se sert de seaux malpropres. Dans la commune d'Eymoutiers, les seuls puits que je connaisse ne servent qu'à abreuver les bestiaux. La ville d'Eymoutiers est alimentée par des sources qui jaillissent des montagnes qui dominent la cité et qu'on a captées pour la consommation journalière ; même dans les quartiers les plus bas on ne fait pas usage de l'eau de la Vienne. Aussi ne peut-on pas incriminer l'eau comme causes de maladies épidémiques, car, amenée d'assez loin quelquefois, dans des conduites en ciment, elle est soustraite à toute cause de viciation ; de plus, son écoulement constant la renouvelle et lui conserve sa fraîcheur.

Il y a une cause d'infection des eaux qui est propre à la campagne, mais qui, pour ainsi dire, n'existe pas chez nous : je veux parler de l'altération des eaux par le rouissage du chanvre. Le paysan place ordinairement, pour ne pas dire toujours, son chanvre dans des retenues d'eau assez éloignées des habitations et ne servant pas à l'alimentation ; ces retenues d'eau sont fournies par des sources et ont un écoulement continu, conditions favorables pour la salubrité. « En effet, dit le professeur Layet, par le rouissage à l'eau courante, la souillure des eaux par les matières organiques provenant des

plantes textiles est prévenue à la fois par le renouvellement facile de la masse du liquide qui entraîne et dilue ces matières et par le mouvement continu de ce même liquide qui favorise son mélange à l'air et provoque, par suite, la destruction de la substance organique par l'oxygène de cet air. » Il en est de même pour les lavoirs qui sont aussi établis dans des retenues d'eau à écoulement permanent : après un grand lessivage, on a l'habitude d'ouvrir une issue à la masse des eaux chargée de matières organiques et de sels qui va se répandre dans les prairies dont elle féconde le sol en s'y perdant ou bien en ressort après s'y être filtrée.

IX. — Alimentation.

Commençons par dire que la nourriture du paysan n'est pas très variée : cela tient au manque d'aisance de la famille et à l'esprit d'économie des habitants, qui ne consomment guère que les denrées qu'ils récoltent ou qu'ils se procurent sans délier les cordons de leur bourse. Pain de seigle, blé noir, pommes de terre, châtaignes et quelques légumes forment la base de l'alimentation rurale; ajoutez à ces éléments de la viande de porc et de mouton, vous aurez à peu de chose près la somme des aliments figurant sur la table du paysan. Suivant la saison, le laboureur fait plus ou moins de repas : hiver 3, été 4; en tout temps, la première chose qu'il fait au saut du lit est de se couper un morceau de pain qu'il mange sec ou frotté d'ail.

Voici l'heure des différents repas et leur composition ordinaire :

HIVER.

1^{er} : 9 heures, châtaignes blanchies ou soupe au lard avec ou sans légumes.

2^e : 2 heures, pommes de terre, crêpes de blé noir, lait, rarement de la viande.

3^e : 6 heures, soupe au lard ou rarement au lait ou au beurre.

ÉTÉ.

1^{er} : 5 heures, pain et fromage, rarement beurre.

2^e : 9 heures, soupe grasse ou maigre avec légumes.

3^e : 2 heures, pommes de terre ou légumes divers, viande et vin pendant les moissons.

4^e : 6 heures soupe, pain et fromage.

Comme on le voit, c'est toujours même alimentation, été comme hiver. Le campagnard élève bien de la volaille, la ménagère fabrique bien du beurre, mais on préfère vendre la volaille et le beurre plutôt que d'en consommer une partie en réservant l'autre pour la vente ; il n'y a d'exception que pour les fromages, dont une notable partie sert de nourriture aux gens de la ferme.

Pain. — Le paysan ne consomme pas de pain de froment qui seul est réservé pour les malades ou les enfants en bas-âge et encore ne le leur prodigue-t-on pas. Le pain de seigle est exclusivement employé, et il n'est pas une seule famille qui ne cuise elle-même son pain. L'eau de notre pays étant excellente pour la panification formerait un pain d'assez bonne qualité si la pâte était mieux travaillée et le blutage plus sérieux, mais on tient peu à avoir une farine bien pure et la plupart des gens se contentent d'un blutage inefficace. Souvent le pain ne lève pas très bien, soit parce que le

levain est de mauvaise qualité, soit parce que le temps a manqué à la pâte pour lever ; d'autres fois le four étant trop chauffé nuit à la qualité du pain en saisissant brusquement la pâte qui forme une croûte épaisse qui enserme une mie susceptible de s'altérer très vite. Pourquoi ne pas rapprocher les fournées en ne faisant chaque fois qu'un petit nombre de pains ? On éviterait par là la présence des moisissures qui sont capables d'engendrer des troubles sérieux sur la santé des gens. On aurait intérêt à tous les points de vue à ne faire chaque fois que le pain nécessaire à la consommation hebdomadaire ; quand on arrive aux pains déjà vieux de quinze jours on trouve souvent, pour ne pas dire toujours, des tâches verdâtres, occupant une plus ou moins grande partie du pain et produites par des végétations cryptogamiques, tels que l'*aspergillus glaucus* et le *penicillium glaucum*. Le pain moisi que le paysan mange, dit Munaret, et qu'il croit manger impunément, peut lui causer des coliques violentes, des irritations intestinales et quelquefois l'empoisonner. Disons cependant que si les moisissures abondent, le pain n'est pas consommé.

En seconde ligne vient le sarrasin dont le paysan est très friand ; on le mange sous la forme de crêpes, de galettes ou de bouillies ; on accommode cette dernière de plusieurs façons, tantôt on la coupe en tranches que l'on fait rissoler dans du beurre ou de la graisse, tantôt, surtout quand elle est chaude, on l'associe au lait. On prétend que cette céréale donne des forces, mais il ne faut pas oublier que le blé noir est indigeste et la grande quantité qu'on absorbe ne serait peut-être pas étrangère au développement exagéré du ventre que l'on observe surtout chez les enfants. Quelquefois, mais rarement, la ménagère prépare des bouillies de riz et de millet.

La pomme de terre que le campagnard accommode à toutes les sauces vient au troisième rang ; il faut se rappeler que, sous son gros volume, elle ne contient que très peu d'éléments azotés et que les pommes de terre nouvelles peuvent donner lieu à une sorte d'empoisonnement, mais hâtons-nous d'ajouter qu'il est exceptionnel que le paysan y paye son tribut, cette solanée étant arrivée à peu près à son degré de maturité lorsqu'on y a recours.

La châtaigne est surtout un aliment d'hiver ; plusieurs auteurs prétendent que c'est à peu près la nourriture exclusive des paysans Limousins pendant les mois d'hiver : ils en font, disent-ils, une sorte de pain ; or, il n'y a rien de plus inexact, car la seule manière de les accommoder consiste à les priver de leur écorce et de leur pellicule et à les manger ainsi blanchies.

On n'a pas à redouter d'empoisonnements de la part des champignons, car, bien qu'ils abondent dans nos bois, ils sont peu prisés par les populations de nos campagnes. On n'aurait non plus rien à reprocher aux fruits, si on les consommait arrivés à leur complète maturité, mais souvent prématurés, ils occasionnent des accidents du côté du tube digestif. On se nourrit encore avec les choux, les raves, l'oignon, l'ail, etc. Les artichauts, le céleri, le salsifis n'entrent pas dans l'alimentation.

La viande de porc est salée et consommée pendant l'année ; l'époque des moissons est caractérisée par de véritables festins dont la viande de mouton fait tous les frais ; ce qui n'est pas mangé est desséché, salé et sert dans les grandes circonstances. Le haricot et les pois devraient entrer pour une plus large part dans la nourriture des gens, vu leur richesse en éléments azotés.

X. — Boissons.

La vigne n'étant pas cultivée dans le canton, l'eau est avec le cidre à peu près la seule boisson du paysan qui ne boit guère de vin qu'à l'époque des moissons ou quand il va à la ville. Je ne parlerai pas de la boisson qu'on leur livre sous le nom de vin : sa couleur noirâtre et son goût détestable devraient la faire repousser de l'alimentation et mettre en éveil la vigilance de l'administration qui aurait le devoir d'en prohiber la vente. Le cidre se fabrique dans le canton : il serait à souhaiter que chaque campagnard pût récolter assez de pommes pour suffire à sa consommation annuelle, car il n'y a pas de boisson plus rafraîchissante que le cidre pendant les grandes chaleurs et le paysan surveillant lui-même le broyement des pommes et la fermentation serait sûr d'avoir un liquide naturel. Les baies de genièvre sont assez abondantes dans le canton, mais les gens ne se donnent pas la peine de les ramasser et de les faire macérer. C'est un tort, cette boisson leur viendrait en aide, et ils auraient là un liquide sain qui conviendrait au paysan soumis aux influences d'un air humide et d'une mauvaise nourriture (Munaret).

La bière, l'absinthe et autres liqueurs fermentées n'existent guère que de nom dans les campagnes ; quoique les jours de foire ou de fête le paysan s'offre un extra, on ne saurait crier pour cela à l'alcoolisme, qui n'existerait pas du tout, si l'émigration ne venait déranger les habitudes sobres des milieux ruraux. En effet, sorti de son village, l'individu exerçant dans les villes des métiers fatigants croit se donner des forces en buvant, et de retour dans ses pénates, il

n'ose rompre avec ses habitudes et continue à se saturer le plus souvent d'eaux-de-vie de qualité inférieure.

Après le cidre et l'eau vient le lait dont la consommation serait bien plus considérable si la ménagère n'en employait une quantité assez notable soit à la fabrication des fromages, soit à celle du beurre. On le boit bouilli, au sortir du pis de la vache ou à l'état de petit lait. C'est surtout le lait de vache qui est en honneur chez nous.

Beaucoup de paysans fument ou present, mais comme la quantité de tabac absorbée est relativement minime, il n'y aurait pas d'accidents à craindre de ce côté si les fumeurs se servaient de pipes à long tuyau et non de brûle-gueule.

XI. — Vêtements.

Autrefois, le paysan s'habillait complètement avec du droguet, tantôt bleu, tantôt bleu et brun, étoffe connue dans le pays sous le nom de *baracadis* et fabriqué à Eymoutiers avec le fil et la laine fournis par les campagnards. Une veste courte, un gilet montant, primitivement une culotte courte avec guêtres en cuir, plus tard pantalon large, un bonnet de laine les jours ordinaires, un chapeau de feutre mou pour aller à la ville, des sabots ou des souliers, tel était l'habillement du temps jadis. Les paysannes portaient un casaquin à basquine, une robe courte, un tablier en drap et un mouchoir en indienne ou en soie placé sur les épaules, et sur la tête une coiffe plus ou moins riche. De nos jours le vêtement a changé ; les jeunes gens ont suivi le courant et abandonné ce costume qui n'est plus guère l'apanage que de quelques personnes âgées. Pour simplifier l'étude du costume actuel,

nous étudierons séparément les habits de l'homme et ceux de la femme.

Hommes. — La chemise est tissée avec le fil provenant du chanvre récolté par le laboureur ; on peut lui reprocher d'être trop rude et de produire des irritations locales qui ne manquent pas à se montrer, car le paysan ne change pas assez souvent de linge : circonstance fâcheuse surtout pendant les grands travaux de l'été ; saturée de sueur qui retient toute sorte de poussières, la chemise forme sur la peau un enduit crasseux qui venant s'ajouter au défaut de propreté empêche le bon fonctionnement de la peau.

Le pantalon de drap grossier provoque, à la suite de frottements réitérés, de l'érythème entretenu indéfiniment par le manque de soins corporels. Aujourd'hui les jeunes gens revenus du service militaire ont des tendances à faire usage du caleçon, innovation à laquelle on ne saurait trop applaudir. Tantôt, surtout chez les personnes âgées, le pantalon est maintenu par des bretelles, tantôt, comme chez les jeunes, par une ceinture de laine qui s'enroulant plusieurs fois autour du corps soutient les organes abdominaux et peut par là empêcher la formation de hernies auxquelles n'est que trop exposé l'habitant des campagnes.

La veste en droguet, comme nous le disions plus haut, n'est plus que rarement portée : elle a cédé sa place au tricot, vêtement excellent qu'on devrait quitter au moment du travail et reprendre aussitôt le labeur terminé ; le gilet est à l'heure actuelle à peu près délaissé. Par dessus le tricot, se met la blouse de toile de diverses couleurs ; c'est un vêtement hygiénique par excellence, tant au point de vue du rôle d'agent protecteur qu'il joue vis-à-vis des autres parties de l'ha-

billement qu'au point de vue de la protection des organes contre le refroidissement. La cravate n'est guère en honneur parmi nos populations rurales du sexe masculin.

Comme coiffure, le bonnet de laine bien plus rare qu'autrefois : il a l'inconvénient d'être trop hygrométrique et de prédisposer à la calvitie. La casquette de drap léger est une mauvaise coiffure qui ne vaut pas, surtout en hiver, sa congénère en drap épais dont les bords se rabattent en mettant les oreilles à l'abri des intempéries. En hiver, on se sert du chapeau en feutre mou à bords plus ou moins larges ; en été, du chapeau de paille à bords très-amples ; on devrait avoir la précaution de le garnir d'une coiffe blanche.

Des souliers, des bottes et surtout des sabots clos en bois pour chaussures. On porte généralement pendant la saison froide des chaussons de laine dans les sabots qu'on garnit de paille ou de foin que l'on change dès qu'ils sont mouillés ou maculés de boue ; en été, le paysan se dispense de porter des bas. Outre les sabots clos en bois, on se chausse avec des socques ou des brodequins dont la semelle est en bois. Bien qu'on ait à reprocher aux sabots d'engendrer des excoriations, la formation de bourses séreuses ou de durillons, il ne faut pas oublier que ce genre de chaussure est une ressource précieuse pour les habitants de nos campagnes, soit au point de vue économique, soit au point de vue de la durée. D'après Fouquet (de Vannes) l'aplatissement des pieds résulterait de l'usage des sabots ; dans notre pays, où le sabot est la vraie chaussure des paysans, il n'y a eu pendant une période de dix ans que 12 exemptions du service militaire pour pieds plats ou pieds bots ; d'ailleurs, je n'ai entendu aucun médecin de nos régions incriminer le sabot à ce sujet.

Femmes. — Nous ne pouvons qu'applaudir à la partie supérieure de l'habillement de la femme qui est bien compris : on ne fait pas usage, comme à la ville, de corsets trop serrés qui compriment la taille, les organes thoraciques et entravent le libre jeu des organes respiratoires ; une simple camisole par dessus le corsage de la robe et un mouchoir noué au-devant de la poitrine suffisent pour protéger le tronc contre les rigueurs des saisons. Mais nous ne saurions trop nous élever contre cette accumulation de jupons destinée à remplacer le pantalon absent et qui, par son poids, amène à la longue un développement exagéré avec abaissement de l'abdomen ; le port d'un pantalon de coton ou de toile éviterait à la femme bien des souffrances engendrées par des affections utérines n'ayant pas d'autres causes. Les longs bas de laine que portent les paysannes devraient être attachés au-dessus du genou par des jarretières élastiques ou par des fils de laine et non au-dessus du mollet par des cordes ou des lacets qu'elles serrent beaucoup trop, ajoutant ainsi un obstacle au cours de la circulation veineuse déjà assez difficile naturellement et se prédisposant ainsi aux varices qui, si elles viennent à s'ulcérer, font par leur lenteur à se réparer le désespoir des malades et du médecin.

Point de mouchoirs plus ou moins artistement noués sur le sommet de la tête, de simples coiffes en étoffe plus ou moins précieuse sur lesquelles en été vient se mouler un chapeau de paille. Par dessus les vêtements, on porte une grande mante noire retenue par une agrafe dont le métal varie avec la situation de fortune de l'intéressée. Comme bijoux, des bagues et des boucles d'oreilles ; la chevelure n'est pas surchargée comme dans certains pays par une

accumulation d'épingles ou d'autres artifices de toilette.

Pour terminer ce chapitre, nous recommanderons avec M. le professeur Layet de prendre les mesures de propreté suivantes : changer de chemise deux fois par semaine, faire usage d'une chemise de nuit, changer de bas en temps convenable, laver et lessiver son linge le plus souvent, battre et aérer les vêtements de laine, aller se baigner souvent, faire de fréquentes ablutions, ne pas négliger sa barbe et sa chevelure. Tous ces soins de propreté personnelle sont indispensables, en été surtout, au moment des grands travaux.

CHAPITRE VI

MOUVEMENT DE LA POPULATION ; NAISSANCES ; MARIAGES ;
DÉCÈS ; INSTRUCTION ; RECRUTEMENT ; TAILLE

Nous avons vu que la population du canton s'élevait à 16,394 habitants et que la superficie totale était de 36,967 hectares : 44 habitants par kilomètre carré, tel est le nombre fourni par les calculs ; la moyenne de la France étant de 69 habitants, il en résulte que notre canton renferme 25 habitants de moins que l'ensemble de notre pays. A quoi attribuer cette différence en moins si ce n'est à l'émigration continue de nos maçons et de nos scieurs de long ? (1)

Naissances. — De 1874 à 1884, il y a eu :

Enfants légitimes : 3,158 garçons ; filles, 3,042 = 6,200	
Enfants naturels : 52 » et » 65 = 117	
TOTAL.....	<u>6,317</u>

Le rapport des enfants mâles légitimes aux enfants féminins légitimes est de 1,0384 garçon pour une fille.

Le rapport des enfants mâles naturels aux enfants féminins naturels est de 0,8 garçon pour une fille.

Le rapport des naissances légitimes aux naissances naturelles est de 10,2572 légitimes pour une naturelle.

(1) Il faut, en outre, tenir compte de ce fait que notre pays étant une contrée montagnaise, il y a bien des endroits inhabitables, condition d'infériorité vis-à-vis d'autres régions plus peuplées.

187 mort-nés sont inscrits sur nos tableaux. Le nombre des mort-nés du sexe mâle semble sensiblement égal à celui des mort-nés du sexe féminin ; la légitimité n'y paraît pas non plus jouer un grand rôle, bien que l'avortement soit malheureusement pratiqué quelquefois dans nos contrées.

Mariages. — Le service militaire obligatoire pour tous a reculé l'époque du mariage. Autrefois les jeunes gens se mariaient à partir de l'âge de 21 ans, aujourd'hui c'est surtout de 25 ans à 30 ans que l'on prend une épouse dont l'âge varie entre 18 et 25 ans. Le nombre des célibataires n'est pas plus considérable qu'ailleurs. Les mariages entre consanguins sont assez rares.

Décès. — Le chiffre des décès est de 3,630 se décomposant en mort-nés 187, hommes 1,766 et femmes 1,677.

Le rapport des décès aux naissances est de 1 décès pour 1,7126 naissance. De 1874 à 1884, la mortalité du sexe masculin a dépassé de 89 la mortalité du sexe féminin.

La durée moyenne de la vie est de 30 ans et 6 mois.

Instruction. — Eymoutiers possède un collège communal fondé en 1778 ; en outre, le canton est doté d'un assez grand nombre d'écoles communales ou de hameau. Il serait à souhaiter que le paysan envoyât ses enfants à l'école plus régulièrement qu'il ne le fait, au moins pendant trois ou quatre ans. De 1874 à 1884, pour la commune d'Eymoutiers seule, le registre des mariages nous donne 422 actes, 209 hommes et 168 femmes ayant signé leur nom et 213 hommes et 254 femmes ayant signé d'une croix. Sur 100 conscrits, le canton d'Eymoutiers, sur les 27 formant le département de la Haute-Vienne, occupe le 12^e rang avec 31,25 ‰ conscrits ne

sachant ni lire ni écrire, arrivant avant les cantons de Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix.

Les suicides sont peu fréquents heureusement et ont lieu surtout par submersion ou par strangulation. Durant les dix dernières années il n'y a eu, à ma connaissance, que 3 aliénés dont un du sexe féminin.

Nous ne pouvons mieux faire, pour terminer ce chapitre, que de citer les chiffres des recensements de 1876 et de 1881. En 1876, le canton comptait 15,833 habitants : le recensement de 1881 donne un total de 16,394 ; dans ces cinq ans, le canton, qui n'a gagné que 561 habitants aurait dû voir sa population monter à 17,000, mais toujours devant nous se dresse le besoin d'émigrer. Sur ces 561 habitants, la commune d'Eymoutiers en revendique pour elle seule 238. Eymoutiers, par sa population, arrive au 6^e rang parmi les villes les plus peuplées du département. Bellac, qui occupe le 5^e rang avec 184 habitants de plus, possède une garnison qui se compose de 3 bataillons ; les autres villes, dont la population est plus considérable, sont Limoges, Saint-Junien, Saint-Yrieix et Saint-Léonard.

Voir les tableaux ci-contre :

Commune d'Eymoutiers (4,327 habit.).

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	82	81	66	68	85	67	83	81	73	86	76	848
	Filles.....	58	73	65	58	89	98	60	64	85	60	71	781
Enfants naturels	Garçons.	2	2	3	...	2	1	1	1	12
	Filles.....	1	2	1	2	2	2	3	3	3	19
Accouchements doubles....		...	1	2	1	1	...	5
Mariages.....		46	40	31	30	55	54	44	26	26	34	36	422
Mariés ayant signé leur nom	Hommes	19	17	14	18	22	23	19	14	17	22	24	209
	Femmes	16	15	7	14	19	21	23	8	10	17	18	168
Ayant signé d'une croix	Hommes	27	23	17	12	33	31	25	12	9	12	12	213
	Femmes	30	25	24	16	36	33	21	18	16	17	18	234
Mort-nés	Garçons.	6	2	4	1	1	2	1	1	1	2	2	23
	Filles.....	4	5	2	...	3	1	1	...	3	1	...	20
Décès	Hommes	44	34	54	47	50	38	50	45	61	48	44	515
	Femmes	54	44	39	43	43	43	34	46	63	42	46	497

Commune d'Augne (674 habit.).

Enfants légitimes	Garçons.	8	15	12	14	15	8	15	13	14	20	7	141
	Filles.....	16	13	12	15	14	17	12	9	15	10	10	143
Enfants naturels	Garçons.
	Filles.....	2	2	2
Accouchements doubles....		1	1	1	1	1	5
Mariages.....		5	10	4	1	6	9	5	11	4	6	6	67
Mort-nés	Garçons.	...	2	1	1	...	1	1	6
	Filles.....
Décès	Hommes	3	8	8	3	10	4	6	4	7	5	7	65
	Femmes.	12	8	5	1	4	2	10	6	11	4	3	66

Commune de Beaumont (636 habit.)

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Naissances	Garçons.	11	6	7	9	10	9	6	5	2	5	7	77
	Filles....	10	9	9	8	3	8	10	9	3	8	7	84
Mariages.....		9	4	5	5	6	7	3	5	5	5	8	62
Décès	Hommes	5	7	2	5	4	7	4	8	6	5	3	56
	Femmes	5	4	4	5	6	2	2	6	9	4	5	52

Commune de Bujaleuf (2,226 habit.)

Enfants légitimes	Garçons.	36	48	52	38	38	52	38	41	30	40	46	459
	Filles.....	40	49	54	47	44	46	42	33	35	36	33	461
Enfants naturels	Garçons.	1	...	1	1	1	3	3	1	1	2	1	15
	Filles.....	...	2	2	...	1	3	2	2	3	3	...	18
Accouchements doubles....		1	...	2	1	...	1	1	6
Mariages.....		28	20	14	14	13	26	27	15	19	20	25	221
Mort-nés	Garçons.	7	6	7	4	2	6	5	...	4	2	3	46
	Filles.....
Décès	Hommes	16	23	29	20	28	22	23	16	21	14	13	225
	Femmes	17	12	25	17	32	19	27	14	19	18	17	217

Commune de Doms (601 habit.)

Enfants légitimes	Garçons.	17	18	12	12	10	9	7	13	5	15	7	123
	Filles.....	7	10	12	6	11	13	10	9	9	6	8	101
Enfants naturels	Garçons.	2	1	3
	Filles.....	1	1
Accouchements doubles....	
Mariages.....		2	9	2	2	3	3	...	2	5	5	8	41
Mort-nés	Garçons.	...	1	...	1	1	...	1	4
	Filles.....	1	1	1	3
Décès (1)	Hommes	9	4	3	10	6	5	2	5	12	6	2	64
	Femmes	9	4	5	6	2	4	6	3	8	6	5	58

(1) A noter un homme mort à l'âge de 95 ans en 1875.

Commune de Peyrat-le-Château (2,547 habit.).

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	56	49	48	36	34	50	33	45	30	35	42	458
	Filles.....	54	45	39	33	38	46	38	28	42	44	42	449
Enfants naturels	Garçons.	1	1	»	3	»	»	»	»	»	»	2	7
	Filles.....	»	»	2	»	»	»	4	»	1	»	1	8
Accouchements doubles....		1	»	»	1	»	»	»	1	1	2	1	7
Mariages		27	34	21	24	32	27	14	28	11	25	20	263
Mort-nés	Garçons.	3	1	7	4	3	5	4	2	2	2	3	36
	Filles....	3	1	2	2	1	»	»	»	»	»	2	11
Décès (1)	Hommes	33	30	19	23	20	16	22	22	22	22	23	252
	Femmes.	29	24	24	19	28	21	17	15	16	25	36	256

(1) A signaler dans cette commune 2 femmes mortes à l'âge de 95 ans et un homme à l'âge de 94 ans ; il y a deux ans une femme est morte à l'âge de 102 ans ayant conservé la plénitude de ses facultés jusqu'à ses derniers moments.

Commune de Nedde (1,982 habit.).

Enfants légitimes	Garçons.	40	40	52	27	41	27	45	36	31	38	25	402
	Filles.....	30	31	47	29	52	33	38	31	28	28	43	390
Enfants naturels	Garçons.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Filles.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Accouchements doubles....		1	»	1	»	1	1	3	»	1	1	2	11
Mariages		22	24	14	23	25	18	19	12	13	14	19	203
Mort-nés	Garçons.	»	»	1	1	2	2	»	1	1	1	1	10
	Filles.....	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	3
Décès	Hommes.	24	23	19	13	17	18	10	27	43	13	20	227
	Femmes.	26	18	20	19	27	19	25	14	32	14	13	227

Commune de Rempnat (898 habit.)

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	13	16	9	14	15	11	24	14	14	17	16	163
	Filles.....	22	13	20	11	11	21	12	12	15	22	23	182
Enfants naturels	Garçons.	1	1	..	2
	Filles.....
Accouchements doubles....	
Mariages.....		4	8	1	6	8	9	13	8	7	12	7	83
Mort-nés	
Décès	Garçons.
	Filles.....
Décès	Hommes	13	8	..	12	3	6	5	7	12	7	3	76
	Femmes	10	8	..	2	6	8	6	17	13	2	4	86

Commune de Saint-Amand-le-Petit (435 habit.)

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	11	11	6	10	11	6	9	6	7	5	82	
	Filles....	7	7	7	10	9	7	8	11	11	8	85	
Enfants naturels	Garçons.	1
	Filles.....	1	1
Accouchements doubles....		..	1	1	1	..	3
Mariages.....		5	3	4	3	3	4	4	2	2	30
Mort-nés		2
Décès	Garçons.	2
	Filles.....
Décès	Hommes	2	6	5	5	8	4	7	2	4	4	4	47
	Femmes	5	6	6	3	5	3	2	..	2	5	5	37

Commune de Sainte-Anne-Saint-Priest (542 habit.)

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	9	2	10	8	10	10	8	8	8	10	12	95
	Filles....	13	17	11	10	8	7	7	6	15	9	7	110
Enfants naturels	Garçons.	1	..	2	1	1	2	7
	Filles.....	1	..	1	1	1	2	..	6
Accouchements doubles....		1	3	3	1	..	5
Mariages.....		2	6	2	1	3	4	3	3	7	3	4	38
Mort-nés		1	1	1	1	4
Décès	Garçons.	1	1	1	3
	Filles.....
Décès	Hommes	6	4	6	6	12	5	3	4	7	4	7	64
	Femmes	6	1	7	2	4	7	6	2	5	2	9	51

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement l'ann. cour. le reg. étant égaré

Commune de Saint-Julien-le-Petit (1,526 habit.).

		1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Enfants légitimes	Garçons.	27	25	42	20	29	29	24	27	35	21	29	308
	Filles.....	20	24	26	29	20	24	26	15	21	21	30	256
Enfants naturels	Garçons.	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	»	3
	Filles.....	3	2	»	1	»	»	1	1	»	1	»	9
Accouchements doubles....		1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3
Mariages		16	12	8	13	23	14	10	14	12	11	13	146
Mort-nés	Garçons.	1	2	»	»	»	1	2	»	1	»	3	10
	Filles....	»	1	1	»	2	»	»	1	»	»	1	6
Décès	Hommes	17	31	15	10	18	16	13	14	20	11	10	175
	Femmes.	20	43	12	11	14	13	12	10	12	8	5	130

Mouvement de la population du canton (1874 à 1884). Total général

		RYMOUTIERS	AUGNE	BEAUMONT	BUALEUF	DOMPS	NEDDE	PEYRAT-LE-CHATEAU	REMPNAT	S ^t -AMAND LE PETIT	S ^c -ANNE S ^t -PRIEST	S ^t -JULIEN LE PETIT	TOTAL GÉNÉRAL
Enfants légitimes	Garçons.	848	141	77	459	125	402	438	163	82	95	308	3158
	Filles.....	781	143	84	461	101	390	449	182	85	110	256	3042
Enfants naturels	Garçons.	12	»	»	15	3	2	7	2	1	7	3	52
	Filles.....	19	2	»	18	1	1	8	»	1	6	9	65
Accouchements doubles....		5	5	»	6	»	11	7	»	3	5	3	45
Mariages		422	67	62	221	41	203	263	83	30	38	146	1576
Mort-nés	Garçons.	23	6	»	46	4	10	36	»	2	4	10	187
	Filles.....	20	»	»	»	3	3	11	»	»	3	6	
Décès	Hommes.	315	65	56	225	64	227	252	76	47	64	175	1766
	Femmes.	497	66	52	217	58	227	256	86	37	51	130	1677

Recrutement. — Moyenne de la Taille. — Cas d'Exemption.

	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	TOTAL
Inscrits.....	144	144	150	142	150	152	180	160	176	202	1600
Dispensés légalement.....	20	24	32	30	25	25	55	28	35	45	319
Service auxiliaire.....	7	9	7	8	9	9	14	6	7	5	81
Réformés pour.....	34	31	40	19	16	18	15	17	9	18	187
Défaut de taille.....	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
Faiblesse de constitution.....	12	9	6	5	4	»	2	»	»	»	38
Hernie inguinale.....	3	1	»	3	1	1	1	»	»	»	10
Hernie crurale.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Rachitisme.....	6	6	2	5	4	7	6	2	2	6	46
Pieds bots et plats.....	2	3	»	1	»	»	»	»	5	1	12
Maladie des yeux.....	2	2	»	1	»	»	»	1	»	5	11
Perte d'un œil.....	»	2	»	1	»	2	»	2	»	1	8
Perte d'un membre.....	»	»	»	»	»	»	2	1	»	»	3
Ozène.....	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	2
Varices volumineuses.....	1	1	»	1	»	»	»	»	1	1	5
Claudication.....	»	2	»	»	»	»	1	3	»	1	7
Arrêt de développement.....	1	»	»	»	2	3	»	4	»	»	10
Gibbosité.....	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	2
Coxalgie.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Bronchite spécifique.....	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	2
Idiotie.....	1	»	»	»	1	1	»	1	»	»	4
Pityriasis versicolor.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Goître volumineux.....	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
Surdité.....	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
Affections du cœur.....	1	1	»	»	»	»	1	»	1	1	5
Affections diverses.....	1	»	2	»	4	3	»	3	»	»	13

Pour les 10 années la moyenne de la taille est de 1 mètre 61.

Moyenne de la taille.....|1-59|1-60|1-61|1-61|1-59|1-62|1-61|1-61|1-60|1-61|

En 1884 il y a eu 28 conscrits ajournés pour diverses causes.

En France, la moyenne de la taille est de 1^m65, tandis que dans notre canton la moyenne n'est que de 1^m61.

Si nous nous reportons au tableau précédent, nous voyons que sur 1,600 inscrits ont été :

Dispensés légalement.....	319	rapport	19,9375	% appelés.
Service auxiliaire	81	»	5,0625	»
Réformés.....	187	»	11,687	»
se décomposant comme il suit :				
Défaut de taille	4	rapport	0,25	% appelés.
Faiblesse de constitution ..	38	»	2,375	»
Hernie inguinale	10	»	0,625	»
Hernie crurale	1	»	0,0625	»
Rachitisme.....	46	»	2,875	»
Pieds bots.....	12	»	0,75	»
Maladies des yeux	11	»	0,6875	»
Ozène.....	2	»	0,125	»
Perte d'un membre	3	»	0,1875	»
Perte d'un œil.....	8	»	0,5	»
Varices volumineuses	5	»	0,3125	»
Claudication	7	»	0,4375	»
Arrêt de développement ..	10	»	0,625	»
Gibbosité	2	»	0,125	»
Bronchite spécifique.....	2	»	0,125	»
Idiotie	4	»	0,25	»
Affections du cœur.....	5	»	0,3125	»
Affections diverses.....	17	»	1,625	»
TOTAL.....	<u>187</u>	rapport	<u>11,6875</u>	% appelés.

CHAPITRE VII

PATHOLOGIE ; MALADIES FRÉQUENTES ; RARES.

Eymoutiers possède un hospice de 20 lits fondés et entretenus par des legs; ils sont destinés à des vieillards ou à des infirmes des deux sexes appartenant à la commune d'Eymoutiers. Durant les longs travaux nécessités par l'établissement de la voie ferrée, on y a reçu et traité les ouvriers atteints de maladies aiguës ou victimes d'un accident. L'hôpital est dans une situation magnifique, entouré de jardins, isolé des habitations et sur une colline dominant la ville.

Notre canton offre, comme la plupart des pays soumis aux lois des climats tempérés, un certain nombre de maladies revenant à peu près à des époques fixes.

Le printemps se signalera par des affections des voies respiratoires, car c'est surtout à ce moment qu'il y a de brusques variations de température; à la chaleur un peu vive du jour succède une fraîcheur accentuée pendant la nuit, et l'insuffisance des habits ou des couvertures occasionne des bronchites, des pneumonies, etc. C'est à ce moment que se montrent les rhumatismes, et que les rhumatisants et les goutteux éprouvent une recrudescence de leurs douleurs. Pendant l'été, à l'époque des fortes chaleurs, on voit apparaître des fièvres intermittentes à types divers se localisant soit sur le gros intestin par des diarrhées, soit sur la rate qu'elles hyperhémient; les affections gastro-intestinales ne sont pas rares à cette époque et sont sous la dépendance de diverses

causes. L'automne nous offre à considérer des affections catarrhales.

Les affections du cœur et des reins sont assez communes; mais parfois s'installant assez sournoisement, elles peuvent échapper à l'œil du médecin, surtout quand elles existent concurremment avec une autre maladie qui débute avec fracas. Les maladies du système nerveux sont assez fréquentes, l'épilepsie et l'ataxie locomotrice entr'autres. Les maladies de la peau sont très communes, et même nombre de paysans porteurs d'affections cutanées les supportent sans avoir l'air de se douter de leur présence et sont très étonnés d'entendre le médecin leur prescrire un traitement pour les débarrasser soit de leur eczéma, soit de leur sycosis.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES

Pneumonie. — Cette maladie, connue dans nos pays principalement sous la dénomination de fluxion de poitrine, est assez fréquente; on l'observe surtout pendant l'été et l'automne, c'est-à-dire pendant cette partie de l'année où nos campagnards se livrent aux rudes travaux des champs. Ce sont les âges adulte et sénile qui payent le plus fort contingent; les hommes sont plus fréquemment atteints que les femmes; à cela rien d'étonnant, car, dans ce canton, la femme se livre peu aux grands travaux qui sont presque l'apanage du sexe fort, aussi le sexe faible se trouve-t-il à l'abri d'une des causes fréquentes de la pneumonie.

Les vieillards ne sont pas exempts eux non plus de cette affection; au-dessus de 60 ans, on peut même dire que c'est

la pneumonie qui fait le plus de ravages parmi eux. C'est surtout la pneumonie du sommet qu'on trouve chez les vieillards ; elle revêt toujours une forme très grave, car le plus souvent la terminaison est fatale. Elle s'installe assez sournoisement ; peu ou pas de point de côté, température peu élevée ; ce qui frappe surtout chez ces malades, c'est leur état d'abattement, de prostration et de stupeur ; l'entourage ne se doute guère de la gravité de l'affection, ce n'est que le 3^e et le 4^e jour qu'on appelle le médecin, et on est fort étonné quand celui-ci dit qu'il n'y a rien à espérer, que dans les 48 heures au plus tout sera fini ; rarement, en effet, ces maladies dépassent le 6^e jour.

La forme de pneumonie qu'on observe le plus souvent dans l'âge adulte, est certainement la forme adynamique, ce qui ne doit nullement étonner, étant données la constitution physique des habitants des campagnes et leur nourriture de qualité inférieure. C'est ici que la saignée doit être absolument proscrite, et pourtant quel usage n'en a-t-on pas fait ! Le temps malheureusement n'est pas éloigné où les vieux praticiens saignaient invariablement tout pneumonique ; nos populations étaient tellement habituées à ce genre de traitement, que nous voyons encore des vieillards nous dire en présence d'un pneumonique : « Mais, Monsieur, n'allez-vous pas le saigner ? » Cependant empressons-nous de dire qu'une réaction s'est faite contre cette thérapeutique, non seulement nos paysans ne demandent plus à être saignés, mais même ils sont prêts à blâmer le médecin qui s'arme trop vite de sa lancette.

La forme ataxique n'est cependant pas rare dans notre région, et on la trouve surtout chez les sujets forts, jeu-

nes et vigoureux, et chez ceux qui s'adonnent à la boisson.

Un fait sur lequel il faut attirer l'attention est la facilité avec laquelle un homme qui a déjà eu une pneumonie en contracte une deuxième, voire même une troisième ; il semble que la première maladie a laissé des germes qui tôt ou tard arrivent facilement à éclore. La pneumonie n'est ni plus ni moins mortelle dans le canton que partout ailleurs.

Broncho-pneumonie. — Elle est assez fréquente dans nos pays ; on la rencontre principalement chez les vieillards et les enfants. Elle succède assez souvent à la rougeole, dont elle est souvent la terminaison funeste ; elle cause la mort d'un grand nombre de nouveaux-nés et d'enfants en bas âge.

Pleurésie. — Fréquente dans nos pays, la pleurésie est engendrée par les mêmes causes qui produisent la pneumonie, c'est-à-dire refroidissement, changement de température, etc. Nos paysans se font une idée particulière de cette maladie ; à peine le médecin leur a-t-il dit que leur parent a une pleurésie, qu'ils se mettent en route pour aller trouver un sorcier, sachant faire ce qu'ils appellent en patois *lou purésie*. Il faut savoir que cette coutume tend à se perdre, quoiqu'elle soit cependant encore bien usitée.

Les suites de la pleurésie sont généralement des plus simples, l'épanchement se résorbe sous l'influence des révulsifs, des diurétiques, des purgatifs et des sudorifiques, et on ne le voit pas tourner à la purulence ; mais une suite moins heureuse, c'est la tendance, la prédisposition qu'ont les pleurétiques à devenir tuberculeux ; ce sont, en quelque sorte, des candidats pour plus tard à la tuberculose.

Tuberculose. — Maladie des plus communes et faisant

beaucoup de ravages dans le canton. La fréquence de la tuberculose paraît, la question de l'hérédité mise de côté, tenir à deux causes : 1° La mauvaise nourriture des gens du peuple les conduit progressivement à une déchéance vitale considérable : une toux d'irritation considérable se déclare, mais la plupart du temps on s'en occupe fort peu, ce n'est que lorsque des symptômes graves, tels que hémoptysie, sueurs nocturnes, fièvre apparaissent, qu'on se décide à consulter le médecin et alors il est trop tard.

2° La deuxième cause tient de l'émigration : une foule de jeunes gens vont habiter les grands centres ; là avec un travail plus pénible et la plupart du temps une nourriture insuffisante, ils n'ont plus l'air pur de nos montagnes, aussi ne tardent-ils plus à s'étioler. Le sexe féminin fournit lui aussi son contingent à la phthisie : les maçons de la Haute-Vienne ont une tendance à amener avec eux leurs compagnes ; ces femmes, pour vivre dans la grande ville, sont obligées de se livrer à des travaux fort pénibles : la plupart d'entr'elles, n'ayant aucun état lucratif, s'occupent à laver le linge et passent toute la journée au bord de l'eau ; le soir, elles rentrent pour prendre leur sommeil dans des réduits, où l'encombrement, la malpropreté, le manque d'air se donnent rendez-vous. Ajoutons à cela que beaucoup d'entr'elles, imitant le sexe fort, ne craignent pas de se livrer à l'alcoolisme : aussi n'est-il pas rare de voir une jeune personne partie depuis 3 ou 4 ans pour la grande ville revenir dans son village en proie au dernier degré de marasme et de phthisie. La tuberculose du testicule se rencontre quelquefois.

Bronchite. — Affection très commune, soit à l'état aigu, soit à l'état chronique. De simples précautions hygiéniques,

des boissons chaudes ont facilement raison du plus grand nombre de ces maladies : il y a cependant chez les personnes âgées des bronchites qui passent rapidement à un état incurable.

Asthme et emphysème pulmonaire. — L'asthme est assez rare dans notre canton : l'emphysème par contre est fréquent ; il est assez commun de rencontrer des vieillards dont la poitrine est globuleuse ; la déformation est le plus souvent partielle, limitée au creux sous-claviculaire et aux parties latérales du sternum.

Laryngite striduleuse. — Quelques cas de laryngite striduleuse ont été observés surtout chez les enfants en nourrice.

Diphthérie. — Deux graves épidémies, l'une en 1843, l'autre en 1884, ont fait un assez grand nombre de victimes dans la ville d'Eymoutiers. Maladie rare autrefois et qui, de nos jours, tend à devenir très fréquente. L'enfance lui paye un large tribut : nous voyons assez souvent des épidémies de croup et ces épidémies deviennent de plus en plus meurtrières. L'âge adulte n'en est pas exempt, car l'angine diphtérique devient plus commune et est toujours fort grave.

Au premier cas de diphtérie, il est du devoir du médecin d'isoler la personne atteinte et de provoquer le licenciement immédiat de l'école (si le cas de diphtérie a été constaté parmi les élèves fréquentant les classes).

Coqueluche. — Cette affection se montre fréquemment sous la forme épidémique et est relativement assez bénigne.

Gastrites. — Elles existent en assez grand nombre, surtout dans les campagnes, et sont produites par l'alimentation défectueuse des paysans ; souvent elles passent à l'état

chronique et pendant quelque temps peuvent en imposer pour un cancer de l'estomac ; mais la longue durée de la maladie et la conservation d'un état général relativement bon viennent éclaircir le diagnostic.

Dyspepsie. — Sans être fréquente, elle n'est cependant pas rare : on observe principalement la dyspepsie flatulente, ce qui tient sans doute à ce que nos gens se nourrissent surtout de féculents, pommes de terre, châtaignes, etc. La liqueur amoniacale anisée donnée après le repas produit d'excellents résultats.

Gastralgie. — Les anémiques et les hystériques étant assez nombreux, la gastralgie est surtout une des manifestations de ces affections.

Cancer de l'estomac. — Cette terrible affection se rencontre dans nos contrées et semble devenir de plus en plus fréquente : elle se présente sous la forme de squirrhe et sa durée dépasse rarement 15 mois. On observe aussi quelques cas de cancers d'autres organes.

Dysenterie. Diarrhée. — En 1871, une terrible épidémie de dysenterie sévit sur Eymoutiers : dans une maison, sur quatre personnes atteintes, il y eut 4 décès dont deux enfants de 2 à 5 ans et une femme âgée. Chaque année, il y a quelques cas de dysenterie ordinairement bénins. La diarrhée sévit parfois en été et en automne sous forme épidémique, et c'est l'enfance qui lui paye le plus large tribut.

Rhumatisme. — Fort commun. C'est surtout le rhumatisme chronique qui domine et non le rhumatisme violent, aigu et généralisé : il s'installe assez sournoisement et consiste surtout en douleurs rhumatoïdes. Les complications cardiaques sont assez communes et souvent passent inaper-

çues; il y a quelques cas de rhumatisme goutteux, le rhumatisme blennorragique est pour ainsi dire inconnu. Les femmes de la campagne sont sujettes au rhumatisme; d'après le D^r Larmaraud, la cause occasionnelle serait l'habitude qu'ont les paysannes de se lever pour la plupart le 2^e ou le 3^e jour après leurs couches. Le salicylate de soude donne toujours d'excellents résultats, surtout dans les cas présentant des complications cardiaques.

Fièvres intermittentes. — Maladie des plus communes autrefois et qui tend à devenir de plus en plus rare. Jadis on voyait des malades garder les fièvres intermittentes 2 ou 3 ans, tandis que de nos jours les médecins n'en rencontrent presque plus. Certaines maladies, telles que l'érysipèle, la pneumonie revêtaient le type intermittent. Il n'est pas douteux que cette modification doive être attribuée à l'usage du quinquina prodigieusement répandu dans nos campagnes: le pharmacien ne vend plus guère de quinine, par contre il vend des quantités de quinquina. Les grands travaux (tunnels, tranchées, terrassements) entrepris lors de la construction de la voie ferrée n'ont eu heureusement aucune influence sur la production des fièvres intermittentes, comme on aurait pu s'y attendre, car ils ont écrasé bien des conduites de drainages et rendu marécageux des endroits que l'agriculture avait assainis.

Fièvre typhoïde. — C'est surtout contre cette affection que l'hygiène rurale devrait s'exercer: il faudrait que chaque paysan connût le rôle prépondérant que joue l'infection des eaux dans la production de la dothiéntérie: tout à la campagne contribue à développer le germe typhique; notre sol est inégal, montagneux, il offre des vallées encaissées quel-

quefois mal ventilées, la population rurale est peu dense, mal nourrie, elle souille à son aise de ses déjections les eaux voisines de leur habitation ; conditions aptes pour la propagation de l'infection typhique.

La dothiéntérie devient de plus en plus fréquente, sévit par épidémie, et ce sont surtout les communes de Peyrat-le-Château et de Nedde qui payent le plus large tribut. Une grande cause de contagion réside surtout dans les matières fécales : celles-ci ne sont que rarement enfouies, on les jette n'importe où, sur le tas de fumier principalement, à peu de distance de la ferme, et là, elles peuvent grandement exercer leur influence malsaine. Dans le même village et dans la même maison, à 20 ans de distance, la fièvre typhoïde importée d'un autre hameau, a passé en revue tous les membres de la famille au nombre de 7 ou 8 épargnant seulement les deux personnes âgées : les deux fois, elle s'est terminée par la mort de deux jeunes femmes robustes âgées de 20 à 25 ans. L'autre habitation, distante de 50 mètres de la maison infectée et dont les habitants avaient des rapports journaliers avec leurs voisins et qui employaient l'eau de la même source, n'ont dans les deux cas présenté aucun cas de maladie.

On rencontre des cas légers, on en voit par contre de fort graves : au début la forme ataxique se montre dans un grand nombre de cas, mais cette forme ne tarde pas à faire place à la forme adynamique qui est la plus commune. Il y a eu dans la commune d'Eymoutiers des épidémies en 1843, 1848 et en 1878. Le type classique ne se présente pas toujours très-nettement ; il y a bien du gargouillement dans la fosse iliaque droite et de la douleur, mais très souvent les taches rosées lenticulaires font défaut : très souvent aussi la forme

muqueuse domine : les sudamina apparaissent dans la plus grande majorité des cas.

Comme complications, c'est surtout la congestion pulmonaire qui est à craindre : le D^r Larraud a vu un cas d'hémorrhagie intestinale qui se termina rapidement par la mort.

Variole. — Deux épidémies l'une en 1865, l'autre en 1871.

La première fois la variole fut apportée de Paris par un marchand de bœufs de retour du marché de la Villette. 24 personnes furent atteintes : toutes étaient vaccinées ; il y eut un seul décès, celui d'un enfant de 11 mois (D^r Raymond). En 1871, l'épidémie fut beaucoup plus grave : on eut surtout à faire à la forme hémorrhagique qui fit de nombreuses victimes dans notre canton. Aujourd'hui il est bien peu de personnes qui soient réfractaires à la vaccination, les paysans font ordinairement vacciner leurs enfants en bas âge : espérons qu'avant peu, et ce n'est qu'une question de temps, il n'existera plus d'individus n'ayant pas subi l'influence préservatrice du vaccin. A cet effet, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles du professeur Layet : « La vaccination des enfants et des adultes ne sera plus elle-même qu'un résultat inévitable de la pénétration de l'instruction obligatoire dans les masses, soit parce qu'on l'exigera pour la fréquentation des écoles, soit parce que, avec l'ignorance, disparaîtront les préjugés.

Rougeole. — C'est une maladie qu'ont presque tous les enfants, mais elle est ordinairement très bénigne, rarement elle a des complications. En 1881, il y eut une épidémie qui fut suivie d'une assez forte épidémie de scarlatine dont nous parlerons tout à l'heure.

Scarlatine. — Affection inconnue autrefois et qui, en 1881-82, a sévi sous forme épidémique grave : on peut dire que pendant ces deux années, elle a décimé l'enfance dans les communes d'Eymoutiers et de Nedde. La température était toujours fort élevée, l'angine pultacée presque toujours intense. Comme complications, on remarquait des abcès cervicaux et surtout des néphrites ; c'est surtout cette complication qui fit des victimes. Pendant ces deux années, l'âge adulte fournit lui aussi son contingent à l'épidémie.

Scrofule. — Nous avons vu que bien des causes sont en jeu dans notre canton pour la production de cette diathèse, aussi n'est-il pas rare de rencontrer des gens porteurs de stigmates indélébiles de cette affection : chez les uns, ce sont des cicatrices d'abcès froids, chez d'autres la présence d'engelures ulcérées dont la lenteur désespérante à se cicatrifier font l'ennui du malade et du médecin ; tantôt c'est un eczéma rebelle, tantôt des coryzas chroniques, ou bien des lésions osseuses, consistant en caries, nécroses, etc.

Syphilis. — Encore un bienfait de l'émigration. Les maladies vénériennes ne sont pas inconnues dans notre canton ; certains villages sont même complètement contaminés comme nous le verrons tout à l'heure. C'est surtout pendant l'hiver qu'on les observe ; à cette époque, ceux qui ont émigré rentrent dans leurs foyers ; parmi eux beaucoup ont eu une conduite légère. Ces gens assez grossiers, et ne se doutant nullement de la gravité de leur maladie, n'en cohabitent pas moins avec leurs femmes ; celles-ci ne tardent pas à être infectées, et les baisers de la mère communiquent le mal aux enfants ; les camarades de ces derniers en jouant contractent l'affection ; leurs parents ne se doutant de rien,

prennent la syphilis à leur tour, et ainsi il n'est pas rare de voir des familles entières en proie à cette cruelle diathèse. Souvent c'est une nourrice qui ayant à la ville allaité un enfant syphilitique, revient dans son village contaminée, et transmet la vérole à son nourrisson. Comme partout ailleurs le traitement mixte, mercure et iodure de potassium, ce dernier à assez forte dose, agit merveilleusement. La syphilis sévit dans toutes les classes de la société ! La blennorrhagie est fréquente, souvent on voit toute une région infectée, et c'est généralement une femme qui a fait tout le mal ; cela prouve que depuis longtemps nos campagnards ont renoncé aux traditions de leurs ancêtres et que leurs montagnes ne les mettent plus à l'abri des vices des villes.

Parasitisme. — L'usage un peu plus fréquent des bains et des soins de propreté éviteraient bien des désagrémens et des maladies de peau aux habitants de nos campagnes. La gale est l'affection parasitaire par excellence, puis viennent la teigne, l'eczéma, le sycosis, le psoriasis. La diathèse herpétique règne aussi dans nos contrées. Bien souvent le paysan, au lieu de recourir au praticien pour le débarrasser de sa maladie de peau, s'en va trouver des sorciers ou des familles qui ont un secret de père en fils pour la fabrication de pommade qui guérit les croûtes, etc. ; ces préparations ou les conseils du sorcier ne font souvent qu'augmenter le mal et en éterniser la durée, et pendant ce temps le mal se transmet aux divers membres de la famille.

Maladies vermineuses. — Les ascarides lombricoïdes sont très fréquents chez les enfants ; l'eau qu'ils boivent indifféremment à toutes les sources serait peut-être à incriminer.

Les oxyures, plus rarement le tœnia se rencontrent dans notre canton.

Nosocomioses. — On exploite dans notre canton des carrières de pierre de taille: il y a une fabrique de droguets, des minoteries, des tanneries, mais de là à conclure à l'existence des *nosocomioses*, il y a loin; ainsi n'insisterons-nous pas sur ce sujet.

Maladies rares. — Le goitre est excessivement rare; en dix ans, nous n'en relevons qu'un cas sur nos tableaux de recrutement; il n'y a pas de crétins, pas de pellagres. Les affections nerveuses autres que l'épilepsie et l'hystérie et l'ataxie locomotrice sont peu fréquentes: il y a signaler la benignité de l'éclampsie puerpérale qui se termine ordinairement d'une manière favorable.

Recommandons toutefois aux femmes de prendre un peu plus de précautions soit au moment de leurs règles, soit après l'accouchement; elles s'éviteraient en agissant ainsi bien des affections douloureuses qui, tôt ou tard, retentiront sur leur organisme. La dysménorrhée et la leucorrhée sont fréquentes dans nos campagnes; la suppression brusque des règles se montre souvent et a toujours pour cause le refroidissement. Engageons les femmes enceintes à prendre plus de soin de leur santé et à ne pas se livrer comme elles le font souvent, pour ne pas dire toujours, à des travaux fatigants jusqu'au terme de leur grossesse. Elevons-nous contre un préjugé qui est profondément ancré dans l'esprit de nos populations rurales; on ne touche pas aux croûtes de lait (*la rabanelle* en patois) et on se garde bien de les faire tomber parce que les mères les croient utiles pour la santé de l'enfant: que l'on sache bien

que quoique cette affection ne soit grave, il faut la faire disparaître le plus rapidement possible, ne serait-ce que pour l'entrave qu'elle apporte au bon fonctionnement de la peau?

Nous ne possédons malheureusement aucune source d'eaux minérales dans notre canton. Les plus rapprochées sont les eaux du Mont-Dore et de la Bourboule (Puy-de-Dôme) et celles d'Évaux (Creuse).

CONCLUSIONS

Nous ne croyons pas avoir trop exagéré les mérites de notre canton; si nous avons trouvé à redire sur pas mal de points, c'est que notre tâche consistait à signaler à nos compatriotes les côtés par lesquels ils péchaient au point de vue de l'hygiène. Nous espérons avoir fait œuvre utile en disant franchement la vérité : à eux donc de réformer les habitudes nuisibles à leur santé et à écouter un peu mieux la voix de l'hygiène. Qu'ils n'ignorent pas que la santé est le plus précieux des biens et que sa conservation est bien près d'être assurée si l'on se conforme aux préceptes de l'hygiène. L'instruction se développant de plus en plus aidera énormément à la réalisation de nos vœux. Notre climat est incontestablement très humide; mais, sous bien des rapports, il est préférable à d'autres climats qui jouissent d'une température plus agréable : si le campagnard soignait mieux son alimentation, ses vêtements, s'il s'ingéniait à améliorer son habitation et surtout les annexes de la ferme, nul doute qu'il n'arrivât à s'épargner bien des maladies. Une fois pour toutes, on devrait faire abstraction de toutes ces superstitions et de tous ces préjugés qui ont cours dans nos campagnes et qui, à notre époque, n'ont nulle raison d'être et doivent être laissés dans

l'oubli. Nous espérons revenir plus tard sur ce sujet et donner des développements plus considérables à certains chapitres entr'autres au chapitre III que nous avons un peu écourté n'ayant pu faire d'observations météorologiques de longue haleine.

Vu par le Professeur, Président de la thèse,

D^r LAYET.

Vu et approuvé :

Le Doyen,

A. PITRES.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie,

H. OUVRE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- ALLUAUD (F.). — Géologie et Minéralogie *in* Guide de l'Étranger à Limoges et en Limousin.
- ARBELLOT (l'abbé). — Revue Historique et Archéologique de la Haute-Vienne.
- FOUGÈRES (D^r). — Hygiène *in* Guide de l'Étranger.
- GUIBERT (L.). — Les Enclaves poitevines du diocèse de Limoges *in* Almanach limousin, 1886.
- JOANNE (A.). — Géographie de la Haute-Vienne, 1^{re} et 2^e éditions.
- LAYET (D^r). — Hygiène et maladies des Paysans.
- MALTE-BRUN. — Géographie de la Haute-Vienne.
- RECLUS (O.). — En France. Tome I de la France et ses Colonies.
- TACHARD (D^r). — Mœurs et Superstitions des Paysans auvergnats et limousins.
- VILLELUME (de). — Excursions dans le Limousin *in* Éphémérides de la Haute-Vienne, 1837.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I. — Description géographique et géologique. Origine, Historique, Nature du sol.....	11
CHAPITRE II. — Agriculture, Flore, Faune.....	17
CHAPITRE III. — Hydrographie, Climat, Saisons, Vents.....	28
CHAPITRE IV. — Ethnographie, Caractère, Mœurs, Langage.....	33
CHAPITRE V. — Hygiène, Habitations, Vêtements, Alimentation.....	41
CHAPITRE VI. — Mouvement de la population, Naissances, Décès, Mariages, Recrutement, Taille.....	63
CHAPITRE VII. — Pathologie, Maladies fréquentes, rares.....	73
CONCLUSION	87